Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 9870906
Centre d'intérêt: 540

Martin, Claire.

Rapport d'enquête sur les activités relatives à la reconnaissance des acquis extrascolaires dans les établissements de formation collégiale en 1987-1988 / Claire Martin. -- Montréal : Fédération des cégeps, 1989. 137, 19 p. ; 28 cm. -- (Etudes et réflexions ; 18)

La couv. porte en outre: Fonds pour l'implantation de la reconnaissance des acquis au collégial. Notes (part. bibliogr.) au bas des p. Dépouillement partiel: Questionnaire d'enquête sur la reconnaissance des acquis dans le réseau collégial en 1987-88 et 1988-89.

ISBN 2-89100-055-2

Vedette(s)-secondaire(s): Fédération des cégeps • Fonds pour l'implantation de la reconnaissance des acquis au collégial

---

Descripteur(s): Reconnaissance des acquis • Questionnaire • Collégial (Ordre d'enseignement)

Le rapport présente les résultats d'une enquête menée à l'automne 1988 au moyen d'un questionnaire, reproduit en annexe, sur les activités relatives à la reconnaissance des acquis extrascolaires réalisées dans 46 cégeps en 1987-1988. Sept grands thèmes ont été explorés: les activités d'information et de formation, les documents administratifs, le cours Méthodologie du portfolio, la demande et le suivi d'évaluation des acquis, l'instrumentation, la formation manquante et les prévisions pour l'année 1988-1989. La présentation des données, tout au long du rapport, est effectuée de manière à mettre en valeur le travail des collèges répondants dans l'implantation du système de reconnaissance des acquis au collégial et à démontrer l'évolution de cette implantation au cours des trois dernières années. Globalement, on constate que l'implantation du système de reconnaissance des acquis dans le réseau collégial est en plein essor.

Type de document: r

EDUQ
8870906

FONDS
POUR L'IMPLANTATION
DE L'
RECONNAISSANCE DES ACQUIS
AU COLLÉGIAL

ÉTUDES ET RÉFLEXIONS

Document 18, février 1989

RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS EXTRASCOLAIRES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION COLLÉGIALE EN 1987-1988

Claire Martin

Fédération des cégeps, 500, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E7 Tél.: (514) 381-8631

EDUQ
8870306

RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS EXTRASCOLAIRES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION COLLÉGIALE EN 1987-1988

Claire Martin
F.I.R.A.C.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 7

Éléments méthodologiques 8
. répartition des questionnaires 8
. questionnaires utilisés lors de l'analyse des données 12
. particularités statistiques 13
. limites de l'enquête 15

CHAPITRE PREMIER: LES ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE FORMATION .. 19

1. Les activités d'information 19

1.1 La nature des activités d'information auprès de clientèles potentielles 20
1.2 La nature des activités d'information auprès du personnel du collège 23
1.3 Les sujets d'information au personnel du collège 25

2. Les activités de formation 27

2.1 La nature des activités de formation 28
2.2 La durée totale des activités de formation 30

CHAPITRE DEUXIÈME: LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS EN RECONNAISSANCE DES ACQUIS 35

CHAPITRE TROISIÈME: LE COURS MÉTHODOLOGIE DU PORTFOLIO 41

CHAPITRE QUATRIÈME: LA DEMANDE ET LE SUIVI D'ÉVALUATION DES ACQUIS EXTRASCOLAIRES 47

1. Les entrevues d'accueil 48

2. Le traitement des demandes d'évaluation des acquis 49

3. Les programmes d'études et les cours visés par la reconnaissance des acquis en 1987-1988 56

4. Les disciplines les plus touchées 64

5. Les approches utilisées pour évaluer les demandes de reconnaissance d'acquis extrascolaires 65

6. Le traitement des demandes de reconnaissance des acquis provenant d'autres collèges 68

7. Aspects connexes au traitement de demandes de reconnaissance des acquis 70
7.1 Frais demandés aux candidats 70
7.2 Les enseignants qui ont participé à l'évaluation des acquis en 1987-1988 72
7.3 La rétribution des enseignants et enseignantes 74

CHAPITRE CINQUIÈME: L'INSTRUMENTATION EN RECONNAISSANCE DES ACQUIS 79

1. Les types d'instruments en reconnaissance des acquis..... 80

2. L'échange de l'instrumentation en reconnaissance des acquis . 90

CHAPITRE SIXIÈME: LA FORMATION MANQUANTE ET LES AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 1987-1988 93

1. La formation manquante 95

2. Les autres activités réalisées en 1987-1988 97

CHAPITRE SEPTIÈME: PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 1988-1989 103

1. Programmes d'études prévus en 1988-1989 pour l'acceptation des demandes de reconnaissance des acquis 103

2. Cours exclus à priori de la reconnaissance des acquis 108

3. Activités prévues pour l'année 1988-1989 112

CONCLUSION 121

RÉSUMÉ 125

ANNEXE 1: Questionnaire d'enquête sur la reconnaissance des acquis dans le réseau collégial en 1987-1988 et 1988-1989 ....

LISTE DES TABLEAUX

I	- Répartition des questionnaires	8
II	- Les établissements d'enseignement collégial qui ont répondu au questionnaire	11
III	- Nombre de questionnaires utilisés pour l'analyse des données	13
IV	- Activités d'information réalisées en 1987-1988	19
V	- Répartition des collèges quant au type d'activités d'information diffusées auprès de clientèles potentielles	21
VI	- Répartition des collèges selon le nombre d'activités d'information offertes aux clientèles potentielles ..	22
VII	- Répartition des collèges quant au type d'activités d'information diffusées auprès du personnel du collège	23
VIII	- Répartition des collèges selon le nombre d'activités d'information offertes à leur personnel	25
IX	- Sujets des activités d'information offertes au personnel des collèges en 1987-1988	26
X	- Comparaison des activités d'information et de formation offertes au personnel des collèges en 1987-1988	27
XI	- Nature des activités de formation	29

XII	- Nombre et pourcentage des collèges qui ont offert plus d'un sujet de formation	29
XIII	- Nombre d'heures de formation dispensées au personnel des collèges en 1987-1988	31
XIV	- Les documents administratifs sur la reconnaissance des acquis existant dans les collèges en 1987-1988 ..	36
XV	- Données relatives au cours Méthodologie du portfolio en 1987-1988	42
XVI	- Dispensation du cours Méthodologie du portfolio selon les trois dernières années	42
XVII	- Autres démarches offertes en remplacement du cours Méthodologie du portfolio	43
XVIII	- Entrevues d'accueil en reconnaissance des acquis	49
XIX	- Suivi des demandes d'évaluation d'acquis extra-scolaires en 1987-1988	51
XX	- Programmes d'études et cours touchés par le traitement de demandes d'évaluation d'acquis extrascolaires en 1987-1988	57
XXI	- Suivi des demandes d'évaluation d'acquis selon les secteurs de formation et leurs subdivisions	63
XXII	- Disciplines les plus touchées par le traitement de demandes d'évaluation d'acquis en 1987-1988	64
XXIII	- Répartition des collèges selon le pourcentage d'utilisation des approches pour traiter les demandes d'évaluation d'acquis	66

XXIV	- Répartition des collèges selon les «ensembles d'approches» privilégiés par les collèges en 1987-1988...	67
XXV	- Réponses des collèges à la question: Dans quels programmes accepteriez-vous de traiter les demandes de reconnaissance d'acquis provenant d'autres collèges?	69
XXVI	- Frais demandés aux candidats en 1987-1988	71
XXVII	- Nombre d'enseignants qui ont évalués des acquis en 1987-1988	73
XXVIII	- Rétribution des enseignants(es) pour l'évaluation des acquis	75
XXIX	- Les instruments de reconnaissance des acquis	81
XXX	- Programmes d'études et cours touchés par l'instrumentation en reconnaissance des acquis en 1987-1988	87
XXXI	- Collèges qui acceptent d'échanger leurs instruments de reconnaissance des acquis et les conditions posées	91
XXXII	- Modalités choisies par les cégeps qui ont offert de la formation manquante au cours de l'année 1987-1988	96
XXXIII	- Autres activités de développement réalisées au cours de l'année 1987-1988	98
XXXIV	- Programmes d'études prévus en 1988-1989 pour l'acceptation des demandes de reconnaissance des acquis .	104
XXXV	- Cours exclus à priori de la reconnaissance des acquis en 1988-1989	109
XXXVI	- Activités prévues pour l'année 1988-1989	113

INTRODUCTION

Depuis 1985, une énergie importante s'est déployée au sein du réseau collégial pour mettre en place un système de reconnaissance des acquis extrascolaires. En effet, plus de 60 collèges et campus ont, par l'élaboration et la réalisation de multiples projets et initiatives, posé les jalons d'un tel système et même amorcé son fonctionnement puisque actuellement plusieurs d'entre eux offrent à leur clientèle un service continu de sanction des apprentissages effectués hors du réseau collégial.

Cette implantation a commencé lentement pour atteindre un rythme accéléré dès la fin de la deuxième année. La multiplicité et la diversité des expériences ainsi qu'une demande d'informations de plus en plus insistante sur ce qui se fait dans le réseau font émerger le besoin d'une opération systématique de collecte de données. Il devient impérieux d'obtenir un profil précis et complet des activités relatives à l'implantation du système de reconnaissance des acquis dans le réseau collégial.

C'est en réponse à ce besoin qu'à l'automne 1988 une enquête sur la reconnaissance des acquis dans le réseau collégial s'est effectuée, au moyen d'un questionnaire envoyé aux établissements d'enseignement collégial intéressés par le sujet. Cette enquête vise précisément à colliger les données sur ce qui s'est fait dans le réseau surtout en 1987-1988 et sur ce qui était prévu en 1988-1989, pour en rédiger la synthèse et aussi pour créer une banque de données sur les ressources disponibles en reconnaissance des acquis dans le réseau collégial.

Le rapport qui suit présente les résultats de la compilation des données obtenues lors de l'enquête sur les activités relatives à la reconnaissance des acquis extrascolaires dans les établissements de formation collégiale en 1987-1988.

Après quelques considérations méthodologiques, les données sont présentées sous forme de tableaux brièvement commentés et se regroupent autour des thèmes suivants:

- Les activités d'information et de formation
- Les documents administratifs en reconnaissance des acquis
- Le cours Méthodologie du portfolio
- La demande et le suivi d'évaluation des acquis extrascolaires
- L'instrumentation en reconnaissance des acquis
- La formation manquante et autres activités réalisées en 1987-1988
- Les prévisions pour l'année 1988-1989

ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Tel que mentionné précédemment, un questionnaire d'enquête sur la reconnaissance des acquis dans le réseau collégial[1] à été utilisé pour obtenir les données compilées dans ce rapport.

Ce questionnaire, en plus d'une demande d'identification des répondants, comprend 20 questions et 26 sous-questions. À des questions du type objectif s'ajoutent des questions ouvertes permettant aux répondants de qualifier dans une certaine mesure les données d'ordre quantitatif.

Répartition des questionnaires

D'après une liste que possède le F.I.R.A.C, 70 questionnaires ont été envoyés aux établissements d'enseignement collégial qui ont déjà manifesté leur intérêt pour la reconnaissance des acquis. La répartition de ces questionnaires, tant pour l'envoi que pour le retour, est illustrée dans le tableau suivant.

Tableau I

RÉPARTITION DES QUESTIONNAIRES			
Destinataires	Envoi	Retour	
	N. QUESTIONNAIRES	N. QUESTIONNAIRES	%
Collèges publics et campus	47	33	68 %
Collèges privés	21	16	76 %
Établissements d'État (I.T.A.)	2	2	100 %
	70	51	73 %

(1) Questionnaire d'enquête sur la reconnaissance des acquis dans le réseau collégial en 1987-1988 et 1988-1989 - annexe I.

En plus d'être très significative quant aux données obtenues, la réponse de l'ordre de 73% démontre l'intérêt de la part d'un bon nombre d'établissements de formation collégiale pour l'implantation de la reconnaissance des acquis extrascolaires au sein de leur réseau.

La liste ci-dessous présente les établissements d'enseignement collégial qui ont participé activement à l'enquête.

Tableau II

LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL QUI ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE		
Collèges publics*	**Collèges privés**	**Établissements d'État**
Ahuntsic	André-Grasset	I.T.A. La Pocatière
Alma	École commerciale du Cap	I.T.A. Saint-Hyacinthe
André-Laurendeau	Ellis	
Baie-Comeau	L'Assomption	
Bois-de-Boulogne	Lévis	
Campus Saint-Lambert du Champlain Regional College (2) **	Marianopolis	
Chicoutimi	Marie-Victorin	
Édouard-Montpetit	Mérici	
École nationale d'aérotechnique	Notre-Dame (Collège de secrétariat)	
Granby	Notre-Dame-de-Foy (Campus)	
John Abbott	O'Sullivan de Montréal	
Joliette-De Lanaudière	O'Sullivan de Québec	
Jonquière	Petit séminaire de Québec	
Lévis-Lauzon	Séminaire de Saint-Georges	
Limoilou	Stanislas Inc.	
Maisonneuve	Teccart Inc. (Institut)	
Matane		
Montmorency		
Outaouais		
Région de l'Amiante		
Rimouski		
Rivière-du-Loup		
Rosemont		
Saint-Jean-sur-Richelieu		
Saint-Jérôme		
Saint-Laurent		
Sept-Îles		
Sherbrooke		
Trois-Rivières		
Valleyfield		
Vanier		
Vieux Montréal		

* À noter qu'en 1987-1988 des cégeps qui ne figurent pas sur cette liste ont réalisé des activités de reconnaissance des acquis extrascolaires mais ils n'ont pas répondu au questionnaire.

** Le Champlain Regional College a répondu à deux questionnaires.

Questionnaires utilisés lors de l'analyse des données

Une première exploration des questionnaires a révélé des particularités qui justifient des modifications au nombre de questionnaires utilisés pour l'analyse des données. Ces particularités touchent les questionnaires provenant des collèges publics et campus ainsi que ceux reçus des collèges privés.

- **Les collèges publics et campus**

  Les deux questionnaires reçus du Champlain Regional College et du Campus Saint-Lambert-Longueuil étaient identiques et référaient aux mêmes données. Un questionnaire a donc été écarté, ce qui porte à 32 le nombre de questionnaires des collèges publics.

- **Les collèges privés**

  Quelques répondants locaux du secteur privé ont avisé, soit par téléphone, soit lors du retour de leur questionnaire, qu'ils n'en étaient qu'aux préliminaires de l'implantation et qu'ils n'avaient pas de données significatives à fournir. Sur les 16 questionnaires reçus des collèges privés, 4 révèlent qu'aucune activité de reconnaissance des acquis ne s'est déroulée dans leur collège au cours de l'année 1987-1988. Seulement 12 questionnaires provenant du réseau privé sont donc considérés lors de l'analyse des données. Voici la répartition des questionnaires utilisés pour l'analyse des données.

Tableau III

NOMBRE DE QUESTIONNAIRES UTILISÉS POUR L'ANALYSE DES DONNÉES	
Catégorie des répondants	**Nombre de questionnaires**
Collèges publics et campus	32
Collèges privés	12
Établissements d'État (I.T.A.)	2
	46

Particularités statistiques

Lors du traitement des données et de la rédaction du rapport, certaines questions et quelques tableaux ont fait l'objet d'une attention particulière.

- **Les questions**

  La compilation des données a permis d'identifier des questions qui ont reçu une réponse négative de la part de l'ensemble d'une ou de deux catégories de répondants au questionnaire. L'exemple de la question relative au cours Méthodologie du portfolio est probant dans ce sens qu'aucun collège privé ni établissement d'État n'a offert ce cours en 1987-1988. Dans le présent rapport, de telles situations sont indiquées et le calcul statistique ne tient compte alors que des catégories de répondants qui ont répondu par l'affirmative. Il nous a semblé qu'une telle façon de faire représente plus adéquatement la réalité.

- **Les tableaux**

Tout au cours du rapport, les résultats de l'enquête sont illustrés par des tableaux ayant pour but de faciliter la saisie globale des informations obtenues. Deux particularités sont à noter à l'égard des tableaux, à savoir le nombre total des répondants et les pourcentages.

. **le nombre total de répondants:**

Pour chaque tableau, le nombre total de répondants diffère car ce nombre correspond aux représentants des établissements de formation collégiale qui ont répondu par l'affirmative à la question. Les représentants des collèges qui ont répondu non ou qui n'ont pas répondu à la question ne font pas partie de ce nombre. L'exemple des tableaux sur les activités d'information démontre ce fait dans ce sens que 36 collèges ont répondu avoir diffusé des activités d'information auprès des clientèles potentielles et 43 collèges spécifient avoir offert de telles activités auprès du personnel du collège. Les tableaux V et VII présentent donc l'information provenant d'un nombre différent de répondants. Lorsque cette situation se présente, le nombre total de répondants est indiqué dans le tableau.

. **les pourcentages:**

Il peut paraître étonnant que, dans plusieurs tableaux, les totaux soient plus élevés que le nombre total de répondants et plus grands que 100%. Il faut saisir ici que l'ensemble des répondants ne se répartit pas alors respectivement à chaque point du tableau puisque le même collège répond affirmativement à plusieurs ou à tous les points du tableau. Par exemple, parmi les

43 collèges qui ont donné de l'information à leur personnel (tableau VII), plusieurs collèges ont choisi l'information écrite et les réunions. Les mêmes collèges répondants se retrouvent donc aux deux points et les pourcentages sont faits sur 43 répondants pour chacun des points.

Limites de l'enquête

Tel que mentionné dans l'introduction, le but de cette enquête était double. Elle visait l'obtention de données sur les activités de reconnaissance des acquis au niveau collégial en 1987-1988 et l'identification de l'ensemble des ressources disponibles dans le réseau collégial en vue de créer une banque de données.

Ces deux objectifs ne sont pas incompatibles en soi; cependant, au cours de la rédaction du questionnaire d'enquête, l'attention s'est portée surtout sur le premier objectif. Les informations alors obtenues contribueraient au contenu de la banque de données mais ne viseraient pas un profil exhaustif et complet des ressources disponibles dans le réseau. Une autre démarche devient donc nécessaire pour réaliser le second objectif.

Les autres limites de l'enquête sont reliées au questionnaire lui-même. Lors de sa rédaction, il semblait que les questions couvraient toutes les activités de reconnaissance des acquis possibles du réseau mais, à l'analyse des données, il devint évident que plusieurs sujets auraient pu être explorés plus à fond. À titre d'exemple:

- Questions sur le cours Méthodologie du portfolio. Il aurait été intéressant d'obtenir les données sur le nombre d'adultes qui complètent la démarche et dans quelle proportion la démarche se solde par la sanction d'acquis ou non.

- Questions portant sur les frais. Il aurait été pertinent d'acquérir des informations sur le financement des activités de reconnaissance des acquis dans les collèges et savoir quelles activités recouvrent exactement la rémunération des enseignants.

Toute enquête comporte des restrictions qui émergent à l'analyse des données. Cependant, dans la présente enquête, une partie d'entre elles auraient pu être évincées par une validation plus poussée du questionnaire.

Une prochaine collecte de données tiendra sûrement compte de ce fait ainsi que de tous les sujets nécessitant une exploration plus profonde que l'enquête a permis d'identifier.

CHAPITRE I: LES ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE FORMATION

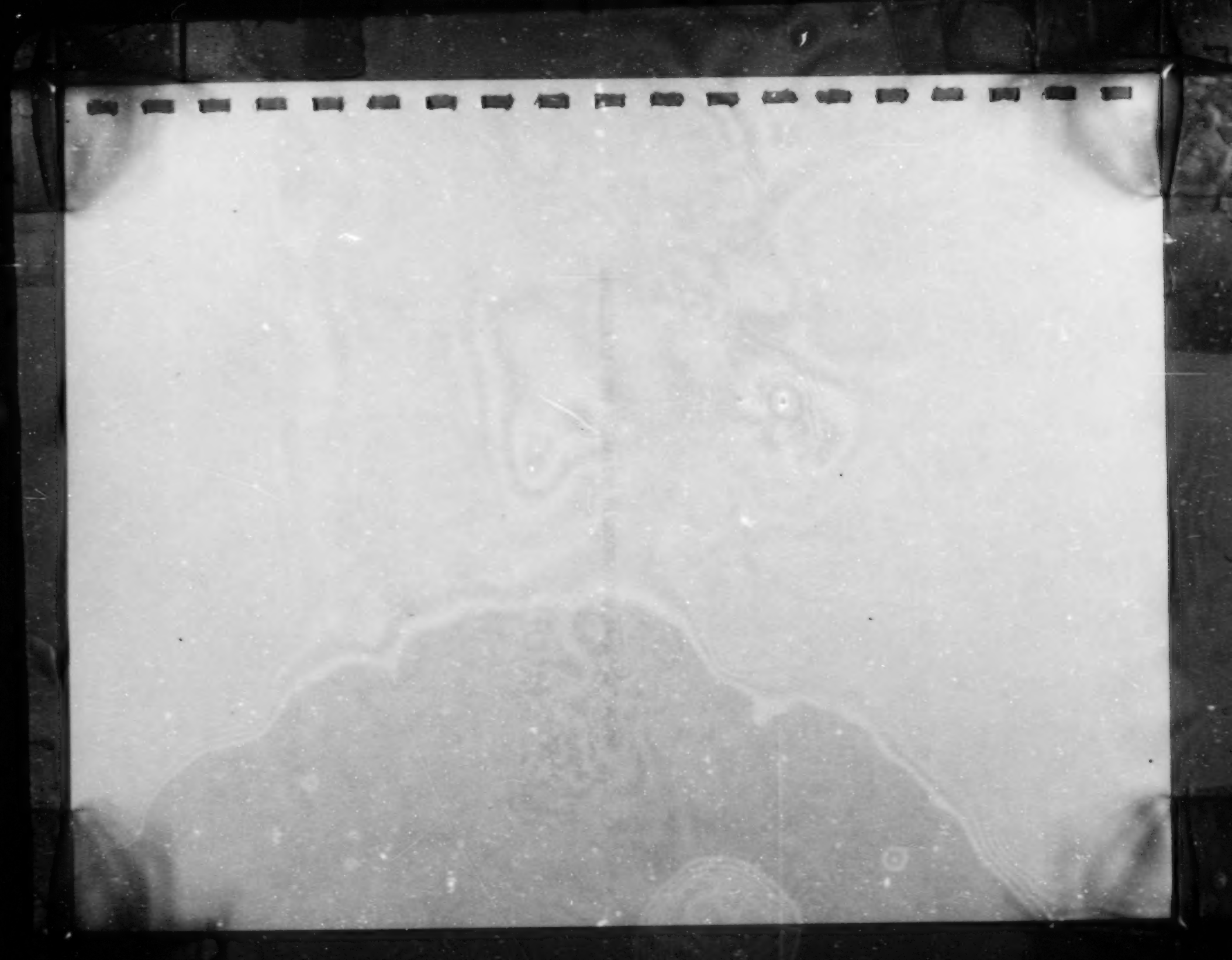

Implanter un système de reconnaissance des acquis ne va pas sans activités d'information, de sensibilisation et de formation. Aussi la majorité des collèges participant à l'enquête ont réalisé de telles activités en 1987-1988. Dans un premier temps, un regard est posé sur les activités d'information, suivi des données relatives aux activités de formation.

1. LES ACTIVITÉS D'INFORMATION

Les activités d'information regroupent les activités de promotion, de publicité ou de recrutement auprès de personnes ou de groupes susceptibles de faire évaluer leurs acquis extrascolaires (clientèles potentielles) et des activités d'information ou de sensibilisation auprès du personnel du collège.

Un coup d'oeil sur les données inscrites ci-dessous permet de saisir où se situant les collèges répondant à l'enquête quant aux activités d'information offertes aux deux groupes.

Tableau IV

ACTIVITÉS D'INFORMATION RÉALISÉES EN 1987-1988						
Groupes Collèges (n. répondants)	Auprès de clientèles possibles			Auprès du personnel du collège		
	N.	%T*	%P**	N.	%T*	%P**
Collèges publics (32)	29	63	91	31	68	97
Collèges privés (12)	6	13	50	10	22	83
I.T.A. (2)	1	2	50	2	4	100
Totaux (46)	36	78		43	94	

* %T: Pourcentage sur le nombre total des répondants, soit 46.

** %P: Pourcentage sur le nombre de répondants pour chaque catégorie (32) (12) (2).

Globalement, ces résultats démontrent que l'étape de sensibilisation du personnel des collèges dans le processus d'implantation est en plein essor en 1987-1988 puisque la majorité des collèges (94%) qui ont répondu au questionnaire ont travaillé à ce niveau. Il est intéressant de noter aussi que nombre d'entre eux (78%) ont pris contact avec des clientèles potentielles à la reconnaissance des acquis et que ce fait est proportionnellement plus marqué dans le réseau public (91%) que dans le réseau privé (50%).

Quelle que soit la catégorie de collèges répondants, les chiffres (97%, 83% et 100%) disent clairement qu'actuellement le concept de reconnaissance des acquis fait son chemin au sein du réseau d'enseignement collégial et que progressivement il est susceptible d'être apprivoisé et même maîtrisé par les intervenants de plusieurs collèges.

Mais quels types d'activités d'information ont réalisé les collèges au cours de l'année 1987-19887 Quelques distinctions s'imposent entre les activités d'information présentées à des clientèles potentielles et celles offertes au personnel des collèges. Dans un premier temps, l'attention sera portée aux activités d'information auprès de clientèles potentielles.

1.1 La nature des activités d'information auprès de clientèles potentielles

L'information écrite, l'annonce dans les médias et les réunions d'information sont les principales modalités choisies par les 36 collèges répondants qui ont rejoint et informé des clientèles possibles. Le tableau suivant donne un aperçu des préférences de ces collèges.

Tableau V

RÉPARTITION DES COLLÈGES QUANT AU TYPE D'ACTIVITÉS D'INFORMATION DIFFUSÉES AUPRÈS DE CLIENTÈLES POTENTIELLES

Nombre total de répondants: 36

Type d'activités		Nombre de collèges	% *
INFORMATION ÉCRITE	ÉTUDIANTS du collège	21	58
	à l'EXTERNE	24	67
ANNONCE DANS MÉDIAS		16	44
RÉUNIONS	ÉTUDIANTS du collège	19	53
	à l'EXTERNE	18	50

* La majorité des collèges répondants ont diffusé plus d'un type d'activité, c'est pourquoi les totaux dépassent 36 répondants et 100%.

La diffusion d'information écrite tant auprès d'étudiants qu'à l'extérieur du collège est l'activité de promotion et de recrutement privilégiée dans le réseau. Auprès des étudiants, elle emprunte le journal du collège, le prospectus de l'éducation permanente ou le guide des étudiants adultes qui s'inscrivent au collège. Quant à la diffusion de l'information à l'extérieur du collège, la lettre circulaire adressée aux organismes où se concentre la clientèle potentielle est adoptée par quelques collèges, mais c'est le dépliant qui a la faveur de l'ensemble des établissements. Ces dépliants contiennent des informations soit sur la reconnaissance des acquis en général, soit sur la reconnaissance des acquis spécifique à des disciplines déterminées. Plus d'un collège font aussi, au moyen d'un dépliant, la promotion du cours: Méthodologie du portfolio.

Les réunions d'information sont pour plusieurs collèges une activité de choix. Lorsqu'elles s'effectuent à l'extérieur du collège, elles s'adressent à des associations du type A.F.E.A.S. et Early Childhood Education Association, ou à des corps de métier comme les pompiers ou les policiers d'une région et quelquefois à des entreprises telles que l'Hydro-Québec, l'Institut d'assurance du Québec et autres.

Quoique utilisée dans une proportion de 44%, l'annonce publicitaire dans un média est l'activité la moins fréquemment sélectionnée pour rejoindre les futurs candidats de la reconnaissance des acquis, et ce sont les journaux locaux ou régionaux qui servent habituellement de véhicules.

Un petit nombre de collèges (4) ont ajouté, aux activités mentionnées dans la question, l'entrevue individuelle comme moment d'information privilégié pour promouvoir la reconnaissance des acquis et faire du recrutement.

En terminant cette section, il importe de noter que la plupart des collèges (86%) ont tenu plus d'une activité d'information auprès de clientèles potentielles. Voici la répartition des 36 collèges selon le nombre d'activités en 1987-1988.

Tableau VI

RÉPARTITION DES COLLÈGES SELON LE NOMBRE D'ACTIVITÉS D'INFORMATION OFFERTES AUX CLIENTÈLES POTENTIELLES

Nombre d'activités	Nombre de collèges	%
Une activité	5	14
Deux activités	11	30
Trois activités	8	22
Quatre activités	7	20
Cinq activités	5	14
	36	100

1.2 La nature des activités d'information auprès du personnel du collège

Comme l'a démontré le tableau IV, à l'exception de un collège public et de deux collèges privés, tous les établissements d'enseignement collégial ont rejoint leur personnel pour fin d'information sur la reconnaissance des acquis.

Le tableau qui suit, tout en indiquant la nature des activités d'information offertes au personnel, révèle la répartition des collèges répondants quant au type d'activités choisies.

Tableau VII

RÉPARTITION DES COLLÈGES QUANT AU TYPE D'ACTIVITÉS D'INFORMATION DIFFUSÉES AUPRÈS DU PERSONNEL DU COLLÈGE

Nombre total de répondants: 43

Type d'activités	Nombre de collèges	%
INFORMATION ÉCRITE	25	58
RÉUNIONS — du personnel	27	63
RÉUNIONS — départementales	26	60
JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	11	26
AUTRES	7	16

C'est dans une proportion presque égale que les collèges du réseau optent pour l'information écrite et les réunions du personnel ou les réunions départementales pour rejoindre leur personnel.

La diffusion d'information écrite au personnel s'effectue par le truchement de journaux ou bulletins internes (journal des services pédagogiques, le bulletin hebdomadaire du collège, etc.). Des lettres de type informatif sont aussi envoyées aux coordonnateurs.

Les réunions du personnel touchent surtout les cadres et les professionnels (directeurs des services pédagogiques, coordonnateurs, conseillers pédagogiques, aides pédagogiques individuels). La régie, la commission pédagogique, l'assemblée des responsables de la coordination départementale sont, dans quelques collèges, invitées à des périodes d'information sur la reconnaissance des acquis lors de leurs assemblées respectives.

Les professeurs reçoivent de l'information lors des réunions départementales et sont très souvent, par la même occasion, invités à une collaboration active soit pour l'élaboration de l'instrumentation, soit pour l'évaluation des acquis dans leur discipline respective.

Pour diffuser l'information au personnel, la journée pédagogique ou la soirée d'information est exploitée par le quart (26%) des collèges répondants. Lors de ces activités, des personnes-ressources (S. Cantin, M. Sansregret, etc.) sont habituellement invitées et les thèmes les plus fréquemment traités sont les principes de la reconnaissance des acquis et la démarche du portfolio.

D'autres activités d'information auprès du personnel ont été mentionnées, à savoir des rencontres individuelles avec les responsables de département et les professeurs, des échanges avec le comité local d'évaluation ainsi que l'assistance à des colloques régionaux et à des rencontres organisées par le consortium des collèges anglophones.

Des 43 collèges qui ont informé leur personnel sur la reconnaissance des acquis, le tiers ont offert plus d'une activité, tel que démontré par le tableau VIII. Les cégeps John Abbott et Vanier ont diffusé cinq types

d'activités, alors que l'I.T.A. de La Pocatière et le cégep Montmorency en ont offert quatre.

Tableau VIII

RÉPARTITION DES COLLÈGES SELON LE NOMBRE D'ACTIVITÉS D'INFORMATION OFFERTES À LEUR PERSONNEL

Nombre d'activités	Nombre de collèges	%
Une activité	10	23
Deux activités	18	42
Trois activités	11	25
Quatre activités	2	5
Cinq activités	2	5
	43	100%

1.3 Les sujets d'information au personnel du collège

Plusieurs sujets font l'objet de l'information transmise au personnel au cours de 1987-1988 mais les sujets touchés par le plus grand nombre de collèges sont les généralités de la reconnaissance des acquis, la reconnaissance des acquis au collège X (local), le portfolio et enfin l'évaluation et le rôle de l'évaluateur. Les autres sujets sont particuliers à un, deux ou trois des 43 collèges qui ont donné de l'information à leur personnel, tel qu'illustré dans le tableau IX.

Tableau IX

SUJETS DES ACTIVITÉS D'INFORMATION OFFERTES AU PERSONNEL DES COLLÈGES EN 1987-1988

Nombre total de répondants: 43

Sujets	Nombre de collèges	%
Nature et généralités de la reconnaissance des acquis	17	40
La reconnaissance des acquis à notre collège	14	33
La démarche du portfolio	7	16
L'évaluation et le rôle de l'évaluateur	7	16
L'adoption d'une politique locale ou d'un mode de fonctionnement	3	7
La clientèle	3	7
La reconnaissance des acquis dans une discipline déterminée	2	5
Invitation à la participation, à la collaboration	2	5
Réalisations du F.I.R.A.C.	2	5
Exigence d'une demande de subvention	1	2,5
Statistiques	1	2,5
«Joint Venture»	1	2,5
Grille tarifaire pour les professeurs	1	2,5
Les outils à développer	1	2,5
La formation sur mesure et la reconnaissance des acquis	1	2,5

2. LES ACTIVITÉS DE FORMATION

La formation du personnel est une partie importante du processus d'implantation du système de reconnaissance des acquis et elle survient généralement après l'étape d'information. Est-il pertinent de dire que son incidence dans certains collèges dénote une progression dans la mise en place dudit système? Les données ci-dessous proposent quelques éléments de discussion.

Tableau X

COMPARAISON DES ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE FORMATION OFFERTES AU PERSONNEL DES COLLÈGES

Nombre total de répondants: 46

Activités / Catégories répondants	Activités d'information			Activités de formation		
	N. collèges	%T*	%P*	N. collèges	%T*	%P*
Collèges publics (32)	31	68	97	18	39	56
Collèges privés (12)	10	22	83	7	15	58
I.T.A. (2)	2	4	100	1	2	50
Totaux (46)	43	94		26	56	

*%T: Pourcentage sur le nombre total de répondants, soit 46.

*%P: Pourcentage sur le nombre de répondants pour chaque catégorie (32), (12), (2).

Un écart substantiel existe entre l'incidence des activités d'information et la réalisation d'activités de formation. En effet, 94% des collèges répondants ont «informé» leur personnel au cours de l'année 1987-1988 alors que 56% ont procédé à des activités de formation. Dans le même ordre d'idée, chaque catégorie de répondants se situe pour l'information dans les 83% et plus, alors que pour la formation, elle se place entre 50 et 58%.

Mais ces chiffres signifient aussi que plus de la moitié des collèges répondants ont procédé à l'étape de formation, c'est-à-dire qu'ils ont actualisé leur volonté de cheminer dans le processus d'implantation en facilitant chez leur personnel l'acquisition de notions et d'habiletés dans le domaine de l'évaluation des acquis.

Organiser des activités de formation sous-tend que les responsables du dossier de la reconnaissance des acquis du collège identifient les besoins d'apprentissage du personnel, qu'ils investissent temps et énergie dans l'organisation de ces activités et enfin qu'ils se sentent suffisamment à l'aise dans le dossier pour servir de ressources éducatives auprès du personnel. C'est donc dire qu'un collège qui offre des activités de formation a comblé plusieurs préalables et qu'il est activement engagé dans le rouage de l'implantation. Et ceci s'est produit au moins dans 26 établissements de formation collégiale en 1987-1988.

D'ailleurs à cette question sur la formation quelques répondants soulignent dans le questionnaire qu'ils commencent à peine à explorer le dossier de la reconnaissance des acquis et qu'ils veulent prendre le temps de se doter d'assises solides et stables avant de se lancer dans des activités de formation. Ils ajoutent cependant que celles-ci font partie de leur plan d'action.

2.1 La nature des activités de formation

Dans le questionnaire d'enquête, la sous-question sur la nature des activités de formation offertes sollicite chez les collèges répondants quatre choix, à savoir l'initiation à la reconnaissance des acquis, le portfolio, l'évaluation des acquis et autres. Le choix le plus fréquent parmi les 26 collèges répondants qui ont réalisé des activités de formation est l'initiation à la reconnaissance des acquis (58%) suivie de près par l'évaluation des acquis (42%) (Tableau XI).

Cette dernière donnée est intéressante. Signifie-t-elle que près de la moitié des collèges qui ont offert de la formation en 1987-1988 ont maintenant à leur service du personnel apte à agir dans l'évaluation des acquis? Probablement plus que ça, puisque l'activité sur la portfolio exige aussi une part d'évaluation et que huit collèges (31%) ont formé du personnel à ce sujet.

Tableau XI

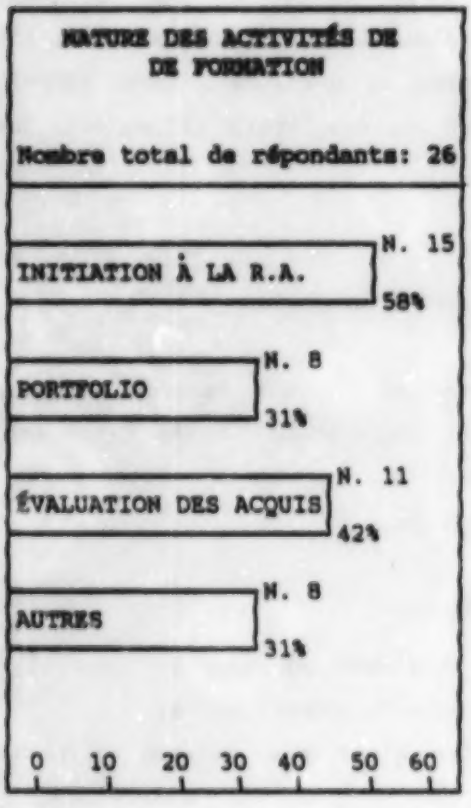

Tableau XII

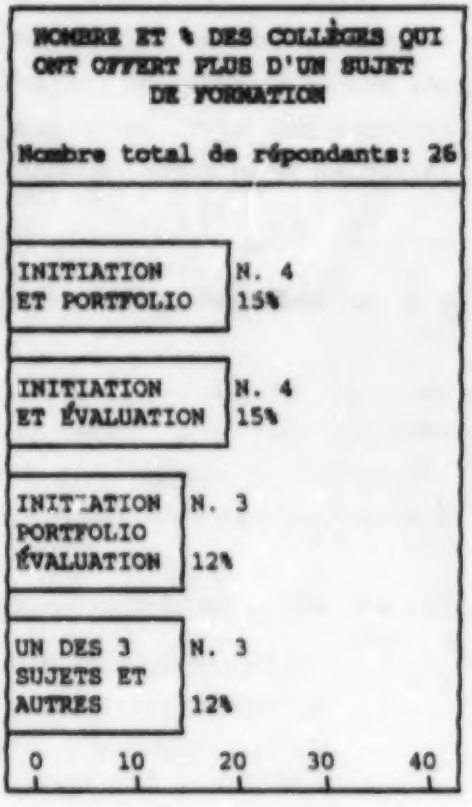

À l'article «autres», quatre collèges indiquent que leur personnel a assisté à des ateliers de formation organisés à l'extérieur soit par le F.I.R.A.C., l'Université de Sherbrooke (PERFORMA), soit par les collèges anglophones (Dawson, Vanier). Trois collèges ont organisé des ateliers par discipline dans le but de faciliter chez les professeurs des

apprentissages spécifiques tels: la rédaction d'éléments et la correction de questions à développement (français), l'élaboration de fiche d'auto-évaluation (agriculture) et l'utilisation des instruments de mesure (services de garde). Deux collèges mentionnent qu'ils ont réalisé des rencontres individuelles auprès des professeurs pour les former à l'évaluation.

D'après les chiffres du tableau XII, on décèle que les activités de formation de plusieurs collèges ont porté sur plus d'un sujet. En effet, 11 collèges répondants, en plus d'initier son personnel à la reconnaissance des acquis, ont discuté du portfolio ou de l'évaluation des acquis et même des trois thèmes au cours de l'année 1987-1988. Trois collèges ont aussi associé à un de ces trois thèmes une activité se rapportant à un autre sujet.

2.2 La durée totale des activités de formation

Un total de 497 heures de formation ont été données au personnel des collèges qui ont répondu affirmativement à la question sur la réalisation d'activités de formation. De ces 26 collèges, 5 n'ont pas inscrit de durée pour leurs activités.

Ces 497 heures se répartissent ainsi:

- 375 heures données dans le réseau public;
- 122 heures réalisées au sein du réseau privé;
- les établissements d'État n'ont pas indiqué de nombre d'heures de formation.

Le nombre d'heures varie de 3 à 50 heures par collège pour une moyenne de 24 heures (faite sur le total de 21 collèges qui ont indiqué le nombre d'heures de formation).

Treize collèges (62%) ont offert entre 20 et 50 heures de formation alors que 8 collèges (38%) se situent entre 3 et 12 heures. Le tableau XIII rend compte de ces données en détail.

Tableau XIII

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION DISPENSÉES AU PERSONNEL DES COLLÈGES EN 1987-1988

Nombre total de répondants: 21

COLLÈGES	Nombre d'heures
André-Laurendeau	6
Baie-Comeau	30
Chicoutimi	25
Édouard-Montpetit	9
John Abbott	45
Joliette-De Lanaudière	7
Jonquière	50
Limoilou	45
Matane	30
Montmorency	12
Région de l'Amiante	30
Rimouski	20
Sept-Îles	8
Valleyfield	8
Vanier	50
Campus Notre-Dame-de-Foy	10
Collège de l'Assomption	6
Collège de Lévis	3
Collège Marie-Victorin	20
Collège Mérici	48
Institut Teccart Inc.	35

En résumé, les résultats de l'enquête démontrent que, dans le processus d'implantation du système de reconnaissance des acquis extrascolaires au niveau collégial, l'étape d'information ou de sensibilisation bat son plein et que l'étape de formation s'amorce progressivement.

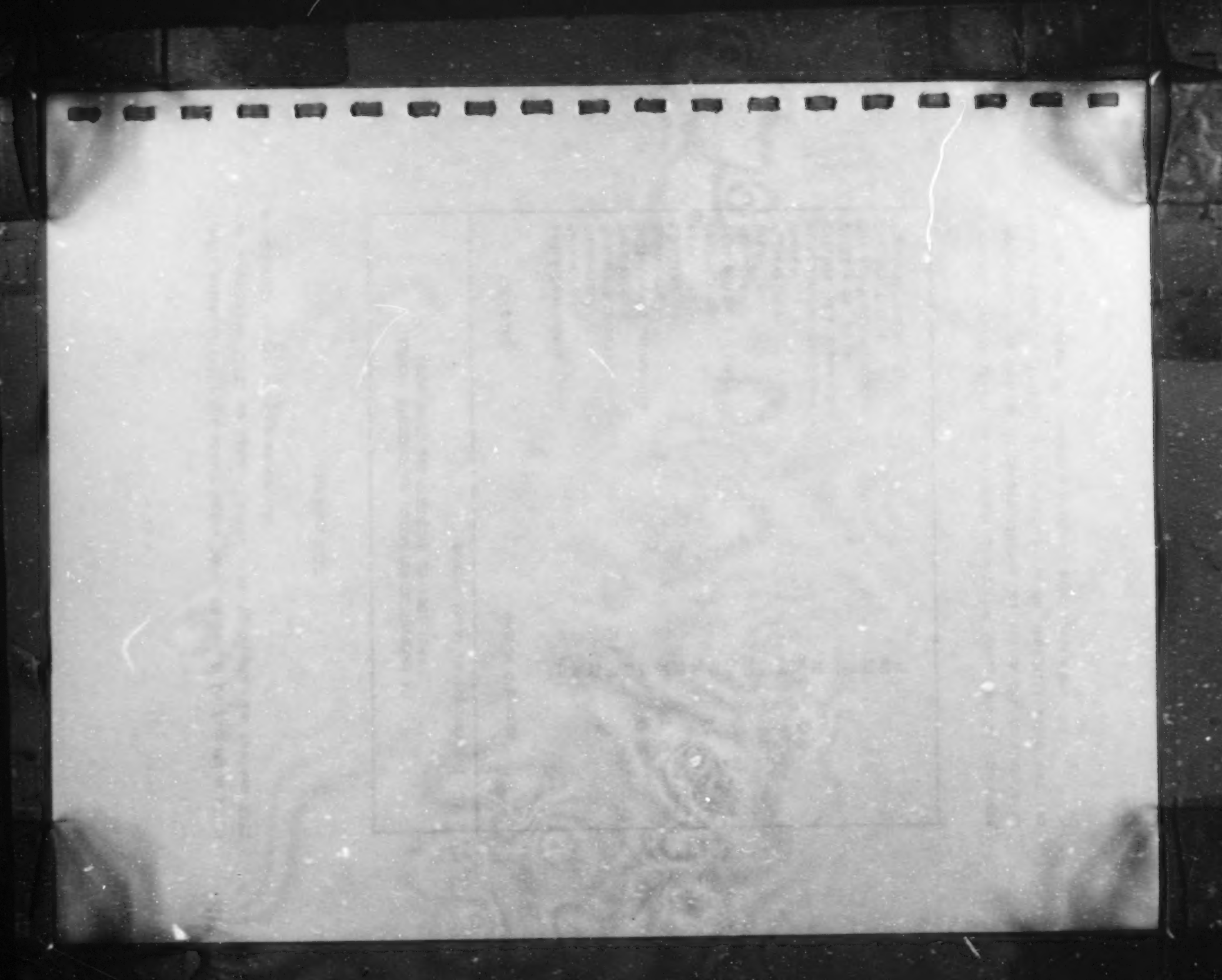

CHAPITRE II: LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS EN RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Pour de nombreux collèges, l'élaboration d'une politique, de règles d'application et de procédures constituent l'opération de base de l'implantation du système de reconnaissance des acquis. En effet, établir un consensus des différentes instances du collège sur les principes fondamentaux de la reconnaissance des acquis s'avère primordial car ceux-ci orientent les décisions et actions de toutes les personnes du collège engagées dans une ou maintes opérations du système. Il importe pour ces collèges de posséder des assises et des grandes lignes directrices avant d'offrir un service à la population cible de la reconnaissance des acquis.

Le rapport d'évaluation 1985-1986 décrit bien les hésitations et les tâtonnements des collèges face à l'élaboration d'une politique et de règles d'application au cours de la première année d'implantation. En effet, à la fin de 1986, quelques collèges préparent ou sont en voie de rédiger une ébauche de politique mais la consultation des différentes instances du collège est à peine amorcée et aucune des ébauches n'a été analysée par la commission pédagogique(1). En 1987-1988, une progression importante se fait sentir comme en font foi les chiffres suivants.

---

(1) LANDRY, Francine, L'expérimentation d'un système de reconnaissance des acquis dans les collèges en 1985-86; Rapport d'évaluation. Fédération des cégeps, études et réflexions, document 10, juin 1987, p. 100.

Tableau XIV

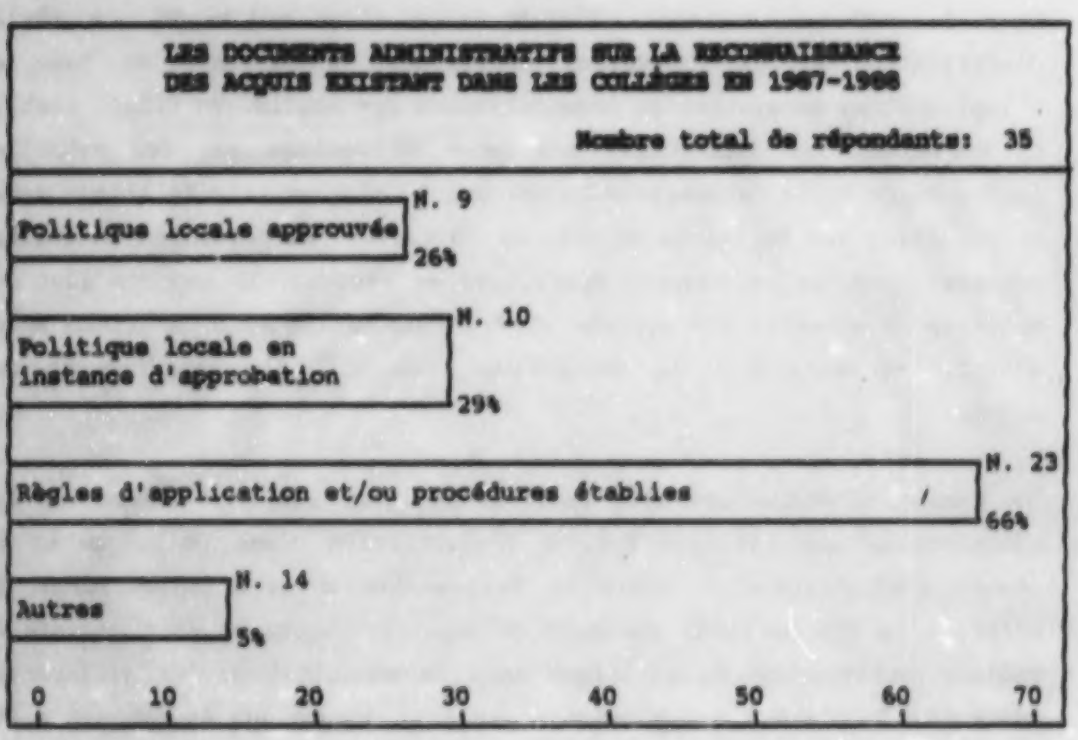

Trente-cinq (76%) des 46 collèges ayant participé à l'enquête ont travaillé à la rédaction d'une politique ou de règles d'application portant sur la reconnaissance des acquis, et 26% d'entre eux ont en main une politique locale dûment approuvée par leur conseil d'administration. Il faut citer: le campus Saint-Lambert-Longueuil du Champlain Regional College, les cégeps John Abbott, Maisonneuve, Matane, Sept-Îles, Sherbrooke, et les collèges de l'Assomption, Lévis, O'Sullivan de Montréal. Dans la moitié de ces établissements, la politique locale dûment approuvée est accompagnée de règles d'application ou de procédures établies.

Dans 29% des collèges qui se sont penchés sur les principes de base de la reconnaissance des acquis, on retrouve une ébauche de politique ou plutôt une politique en instance d'approbation car, après une étape de

consultation des diverses instances du collège, la politique doit être discutée formellement par la commission pédagogique en vue de sa recommandation au conseil d'administration pour fin d'approbation. Dans 60% des collèges qui ont une politique en instance d'approbation, il existe aussi des règles d'application.

Un autre pas semble franchi par certains collèges répondants, à savoir la distinction entre la politique et les règles d'application, car le rapport d'évaluation 1985-1986 mentionne qu'il existait alors une confusion quant à la nature et objectifs de ces deux documents(1). Actuellement, les composantes les plus souvent retrouvées dans une politique locale sont: les principes généraux, les responsabilités, le cadre d'application de la politique et quelques définitions. Les règles d'application comprennent surtout des normes ou modalités qui touchent les étapes à franchir pour la reconnaissance des acquis telles l'information, l'inscription, l'analyse de la preuve ou l'évaluation et la sanction. Quelques collèges ont concentré, dans un même document intitulé «politique institutionnelle», les principes généraux, les règles d'application et les procédures.

Le tableau XIV montre que 66% des collèges répondants disent avoir des règles d'application ou des procédures établies mais, tel que mentionné ci-haut, chez plusieurs d'entre eux, les règles d'application accompagnent une politique locale approuvée ou en instance d'approbation. C'est dans une proportion de 34% (12) que des règles d'application ou procédures se retrouvent «seules» c'est-à-dire sans politique dans les collèges répondants. Les établissements concernés sont les cégeps Ahuntsic, Alma, Baie-Comeau, Édouard-Montpetit, Limoilou, Montmorency, Région de l'Amiante, Valleyfield et les collèges Notre-Dame-de-Foy, Secrétariat Notre-Dame, Marie-Victorin, et I.T.A. Saint-Hyacinthe.

---

(1) Francine Landry, id. p. 102.

Ces données peuvent s'expliquer par le fait que divers collèges soutiennent que, le dossier de la reconnaissance des acquis étant très jeune, plus d'une question fondamentale sur le sujet restent en suspens et que certaines d'entre elles devraient être traitées au niveau provincial plutôt que localement lors de la rédaction d'une politique. Aussi, ils s'en tiennent à des règles d'application qui leur permettent de fonctionner de façon expérimentale et de puiser dans ce fonctionnement des éléments de réponses aux questions fondamentales.

D'autres collèges, pressés par la demande insistante de reconnaissance des acquis de la part de groupes particuliers, ont dû remettre à plus tard l'élaboration d'une politique et se référent à des règles d'application ou procédures pour donner le service à la clientèle.

Quelques unités (14%) répondent qu'ils ont, au cours de 1987-1988, travaillé à d'autres documents qu'ils nomment: principes de base (Baie-Comeau), cadre de référence (Rivière-du-Loup), mode de fonctionnement (André-Laurendeau), guide de gestion (Rimouski), conditions d'implantation (Granby) ou document sur la présentation de la démarche du portfolio (École nationale d'aérotechnique). Ce dernier fait référence à un guide développé par l'école qui, en plus d'expliquer aux candidats la démarche du portfolio, en expose les principes sous-jacents et les règles d'application; ce qui revient à des règles d'application de la reconnaissance des acquis.

CHAPITRE III: LE COURS MÉTHODOLOGIE DU PORTFOLIO

La démarche du portfolio est une approche qui vise à définir, à mesurer et à évaluer des apprentissages extrascolaires. Le candidat est appelé, à l'intérieur de cette démarche, à préparer et présenter un dossier qui sert à démontrer la preuve que sa formation est équivalente aux objectifs poursuivis dans les cours pour lesquels il réclame des unités.

Pour réaliser une telle démarche, le candidat a besoin d'être orienté, guidé, encadré et dans le réseau collégial, une des réponses à ce besoin est donnée par un cours de 45 ou 30 heures sur l'élaboration du portfolio.

En 1987-1988 le cours Méthodologie du portfolio s'est dispensé dans le réseau public seulement. Aucun collège privé ni établissement d'État n'a offert cette activité.

Parmi les 32 collèges publics répondants, 14 cégeps (44%) ont donné le cours à 266 personnes inscrites. Aucune donnée ne permet d'énoncer le nombre de personnes qui ont complété le cours ni dans quel programme d'études les candidats et candidates ont demandé une reconnaissance de leurs acquis.

Voici, par contre, les résultats relatifs à l'inscription au cours Méthodologie du portfolio et à la fréquence à laquelle s'est donné le cours dans les cégeps répondants au cours de l'année 1987-1988.

Il importe de spécifier qu'en 1985-1986 les collèges (7) commençaient à expérimenter le cours Méthodologie du portfolio à l'aide des guides pédagogiques publiés par Marthe Sanscregret et, dès cette première expérimentation terminée, d'autres collèges (5) ont emboîté le pas.

En 1987-1988 les collèges de Baie-Comeau, John Abbott, Jonquière, Limoilou, Rimouski, Rivière-du-Loup et Sept-Îles s'ajoutent à la liste alors que les collèges de Matane, Outaouais et Sherbrooke qui ont donné le cours en 1986-1987 s'en sont abstenus en 1987-1988.

Si 14 cégeps répondants ont donné le cours Méthodologie du portfolio d'une durée de 30 ou 45 heures, 25 collèges (54%), tant du réseau public que privé, ont offert une autre démarche, c'est-à-dire qu'ils demandent aux candidats et candidates de préparer et de présenter un dossier, mais l'approche utilisée et la nature du dossier diffèrent. Il s'agit soit d'un encadrement individuel, soit d'une formule abrégée offerte en petits groupes ou d'un portfolio réduit appelé mini-portfolio. À ce sujet, les résultats de l'enquête sont les suivants:

Tableau XVII

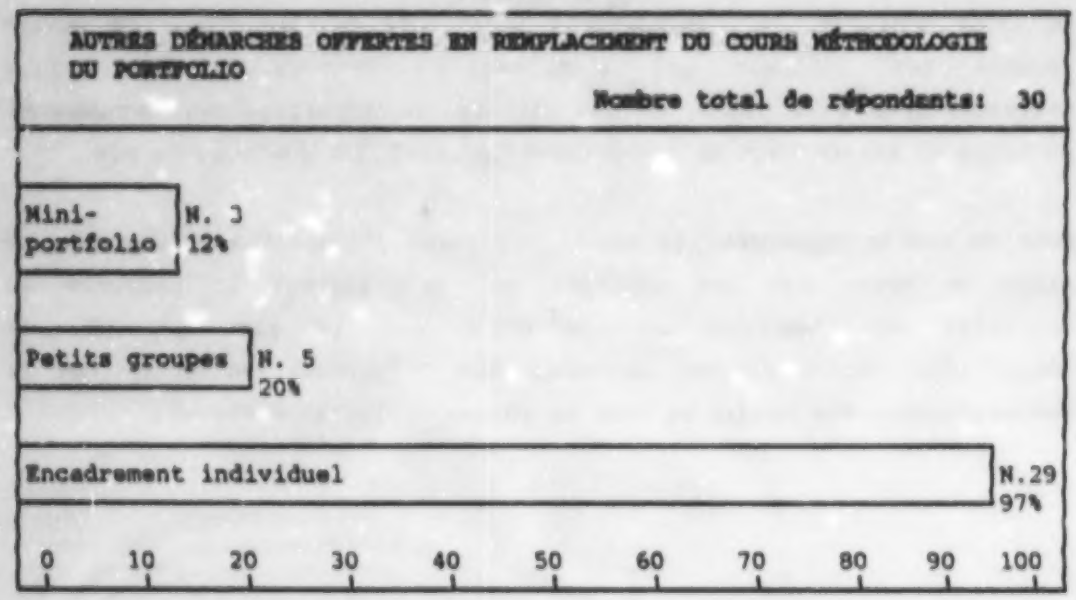

Pour faciliter chez les candidats la préparation de leur dossier, l'encadrement individuel est largement utilisé par les collèges répondants (97%). À noter que 9 des 14 cégeps qui offrent le cours Méthodologie du portfolio indiquent utiliser aussi l'encadrement individuel pour guider l'étudiant dans la démarche du portfolio. Ce sont les collèges Ahuntsic, André-Laurendeau, Baie-Comeau, Granby, Jonquière, Rimouski, Saint-Jérôme, Valleyfield et Vanier. Il n'est pas dit si les deux approches s'adressent à la même clientèle mais l'expérience de certains collèges démontre qu'un encadrement individuel semble nécessaire aux personnes qui font l'apprentissage d'élaborer leur portfolio en classe.

Parmi les 29 collèges qui privilégient l'encadrement individuel, cinq d'entre eux offrent une autre démarche: soit les petits groupes, soit le mini-portfolio. Les cégeps de Granby et du Vieux Montréal mentionnent utiliser les trois formules.

Les données obtenues lors de l'enquête ne permettent pas de cerner véritablement la situation des collèges qui offrent le cours Méthodologie du portfolio. Par contre, on pressent un problème dans la systématisation de cette approche car l'encadrement individuel qu'elle nécessite semble réduire les collèges qui l'adoptent à reconnaître les acquis extrascolaires à la pièce, ce qui signifie un investissement monumental en temps et argent tout en concentrant le service à quelques unités.

Dans un avenir rapproché, il serait pertinent d'identifier clairement la situation vécue par les collèges qui privilégient la démarche du portfolio et d'amorcer une réflexion sur la part possible de l'individualisation de nos approches dans l'implantation du système de reconnaissance des acquis au sein du réseau collégial québécois.

CHAPITRE IV: LA DEMANDE ET LE SUIVI D'ÉVALUATION DES ACQUIS EXTRASCOLAIRES

Dès le début du processus d'implantation du système de reconnaissance des acquis, l'ensemble des collèges avaient pour consigne de s'approprier le dossier, de se doter de balises de fonctionnement et de s'assurer une qualité d'intervention avant de s'engager à offrir des services à la clientèle. Cette consigne fut respectée car une partie des activités des deux premières années portait surtout sur l'expérimentation de la démarche du portfolio, sur l'élaboration d'instruments de travail et sur l'application d'instruments préparés ailleurs[1]. Le nombre de demandes de reconnaissance des acquis reçues dans les collèges consultés en 1985-1986 et 1986-1987 se maintenait entre 100 et 300, mais en 1987-1988, les services de plusieurs collèges entr'ouvrent leurs portes et le nombre de personnes reçues en entrevue d'accueil atteint les quinze cents (1534).

Il faut considérer les données de ce chapitre avec nuance car certains répondants spécifient que dans leur établissement la compilation de telles informations ne s'effectue pas systématiquement et que les chiffres avancés dans les questionnaires sont approximatifs et partiels. D'autres déclarent tout simplement que chez eux les données ne sont pas disponibles, surtout celles qui touchent le suivi des demandes d'évaluation des acquis.

De toute évidence les résultats obtenus et détaillés dans les tableaux qui suivent, loin d'être majorés, sont moindres que la réalité; cependant, ils offrent un ordre de grandeur qui donne une perception de ce qui s'est passé dans les collèges répondants en 1987-1988 quant à la demande et au suivi d'évaluation d'acquis. De plus, ils procurent certains éléments de comparaison démontrant l'évolution réalisée à ce sujet au cours des trois dernières années.

Dans la réalité collégiale, plusieurs activités sont directement reliées à la demande de reconnaissance des acquis et au traitement de ces

---

(1) LANDRY, Francine, Rapport d'évaluation 1985-1986, p. 29. Synthèse des activités 1986-87, p. 25.

demandes. Ce sont ces activités réalisées au cours de l'année 1987-1988 par les collèges répondants qui font l'objet du présent chapitre. Nous nommons: les entrevues d'accueil, le traitement des demandes d'évaluation des acquis, des programmes d'études et des cours visés par la reconnaissance des acquis, les disciplines les plus touchées, les approches privilégiées par les collèges ainsi que l'avis des collèges sur le traitement des demandes de reconnaissance des acquis provenant d'autres collèges. Suivront ces sujets, des aspects connexes à l'évaluation des acquis, à savoir les frais demandés aux candidats, le nombre d'enseignants qui participent à l'évaluation et la rémunération de ces enseignants.

1. Les entrevues d'accueil

Très souvent c'est à l'occasion d'une entrevue d'accueil que la clientèle adulte d'un collège apprend qu'il y a une possibilité de se faire reconnaître des apprentissages réalisés hors du réseau scolaire. D'autres adultes, déjà au courant d'une telle possibilité, sont reçus en entrevue par un conseiller pour fins d'information et d'orientation. Voici une estimation des entrevues d'accueil faites par les collèges répondants au cours de l'année 1987-1988.

Tableau XVIII

ENTREVUES D'ACCUEIL EN RECONNAISSANCE DES ACQUIS Nombre total de répondants: 46					
	Nombre de collèges qui ont fait des entrevues	%*	Nombre de personnes reçues en entrevue par un conseiller	Nombre de personnes reçues en entrevue n'ayant pas poursuivi la démarche	%**
Collèges publics (32)	31	67,5	1396	308	20
Collèges privés (12)	8	17,5	124	70	4,5
I.T.A. (2)	2	4	14	8	,5
	41	87 %	1534	386	25 %

* Pourcentages faits sur le nombre total de répondants: 46

** Pourcentages faits sur le nombre total de personnes reçues en entrevues: 1534

Sur les 46 collèges répondants, 41 ont été sollicités par une clientèle désireuse de se voir reconnaître des acquis et le même nombre de collèges (87%) ont procédé à des entrevues d'accueil. Selon les chiffres recueillis, ils ont reçu approximativement 1534 personnes et 75% d'entre elles se sont engagées dans le processus de reconnaissance des acquis.

2. Le traitement des demandes d'évaluation des acquis

Lorsque le candidat accepte de s'engager dans le processus et que le collège peut répondre à sa demande, il s'ensuit un ensemble d'opérations qui concernent de multiples intervenants (conseiller pédagogique, enseignants évaluateurs, personnel de soutien) dans le traitement de la demande.

Les pages suivantes présentent les données obtenues quant au traitement des demandes d'évaluation d'apprentissages extrascolaires fait en 1987-1988. Pour chaque collège, le nombre de personnes dont les demandes d'acquis ont été traitées est indiqué, suivi du nombre total d'unités de cours demandées, accordées, refusées et en attente dans chaque collège. Sont accolés à ces éléments les principaux programmes d'études concernés par les demandes.

Tableau XIX

SUIVI DES DEMANDES D'ÉVALUATION DES ACQUIS EXTRASCOLAIRES EN 1987-1988						
Collèges	Nombre de personnes	Unités demandées	Unités accordées	Unités refusées	Unités en attente	Programmes et cours concernés
COLLÈGES PUBLICS						
Ahuntsic	26	274,3	200,6	71	2,6	Techniques administratives, archives médicales, électrotechnique générale, chimie analytique, procédure civile, électrophysiologie médicale, construction, génie civil, impression off set, finance, électrodynamique, matières plastiques.
Alma	5	9,3	9,3	0	0	Introduction aux affaires agricoles
André-Laurendeau	20	291,6	149,6	61,6	80,3	Techniques administratives, bureautique, techniques de bureau, gestion de bureau, électrotechnique et informatique
Baie-Comeau	33	96	78	2	16	Bureautique, techniques d'éducation spécialisée, techniques de prévention des incendies
*Bois-de-Boulogne	3	9	9	0	0	Données non disponibles
*Campus Saint-Lambert du Champlain Regional College	19	283	données non disponibles	données non disponibles	données non disponibles	Langues, administration, psychologie, économies, Computer Science, Office System Technology, anglais, philosophie
Chicoutimi	1	6	6	0	0	Le corps humain I dans Soins infirmiers 180.01
Édouard-Montpetit	8	34	32	2	0	Techniques d'éducation des services de garde
École nationale d'aérotechnique	35	49	21	25	3	Mécanique d'entretien d'aéronefs
*Granby	75	données non disponibles	données non disponibles	données non disponibles	données non disponibles	Bureautique, électrotechnique, tourisme
John Abbott	20	83	45	9	28	Informatique, comptabilité et maîtrise des appareils

Tableau XII (suite)

Collèges	Nombre de personnes	Unités demandées	Unités accordées	Unités refusées	Unités en attente	Programmes et cours concernés
Joliette-De Lanaudière	20	données non disponibles	données non disponibles	données non disponibles	données non disponibles	Techniques d'éducation en services de garde et gérontologie
Jonquière	15	78	60	18	0	Techniques d'éducation en services de garde
Lévis-Lauzon	13	146	70,3	7,6	48	Gestion et exploitation d'entreprise agricole
Limoilou	5	57	57	0	0	Gestion de bureau et techniques de génie mécanique
Maisonneuve	49	128	81,3	38,6	8	Bureautique, techniques de la documentation, sciences et techniques infirmières (cours complémentaires)
Matane	12	10	10	0	0	Comptabilité III et IV, marketing et gestion du personnel
*Montmorency	40	100	70	30	0	Techniques administratives, vente de biens immobiliers et orthèses et prothèses
Outaouais	10	76	58	8	10	Techniques d'éducation en services de garde et vente de biens immobiliers
Région de l'Amiante	4	31,6	21,6	10	0	Arts appliqués (photographie), sciences humaines, relation des affaires, anglais et psychiatrie (stage)
Rivière-du-Loup	6	18	10	0	0	Préposé d'ambulance, techniques de bureau et anglais
*Rimouski	données non disponibles	données non disponibles	données non disponibles	données non disponibles	données non disponibles	Techniques: forestières, d'éducation en services de garde, d'éducation spécialisée, de bureau, d'intervention en travail social, philosophie et gérontologie
Rosemont	38	181	151,3	26,6	3,3	Acupuncture, thanatologie, techniques de bureau, techniques administratives interrelation dans le monde professionnel, informatique et français
Saint-Jérôme	40	399	204	18	123	Garderie d'enfants, techniques d'éducation spécialisée, techniques administratives, français, psychologie et philosophie

Tableau XIX (suite)

Collèges	Nombre de personnes	Unités demandées	Unités accordées	Unités refusées	Unités en attente	Programmes et cours concernés
Saint-Laurent	50	201	118	11	72	Assainissement de l'eau, architecture, loisirs, mathématiques pour divers programmes et sciences pures
Sherbrooke	58	227,6	221,6	6	0	Garderie d'enfants, finance, vente de biens immobiliers, psychologie, électronique industrielle, informatique
*Trois-Rivières	100	500	400	100	0	Techniques d'éducation en services de garde, techniques infirmières 180.21 (cours complémentaires)
Valleyfield	21	103	76	20	8	Techniques d'éducation en services de garde et techniques d'éducation spécialisée
Vanier	13	92	62	30	0	Early Childhood Education and Special Care Counselling (programme maison)
Vieux Montréal	72	310	230	32	38	Techniques d'éducation en services de garde
TOTAL:	611	3775,3	2451,6	526,3	440	
COLLÈGES PRIVÉS						
*Institut Teccart	47	données non disponibles	données non disponibles	données non disponibles	12,6	Base de l'électronique et logique de l'électronique
Marie-Victorin	10	32	32	0	0	Techniques d'assistance sociale et acupuncture (commanditées)
Marici	5	45,3	45,3	0	0	Techniques d'éducation spécialisée et français
Notre-Dame-de-Foy	10	données non disponibles	données non disponibles	données non disponibles	données non disponibles	Données non disponibles
Secrétariat Notre-Dame	5	24,3	18,3	0	0	Techniques de bureau
TOTAL:	77	101,6	95,6	0	12,6	

Tableau XIII (suite)

Collèges	Nombre de personnes	Unités demandées	Unités accordées	Unités refusées	Unités en attente	Programmes et cours concernés
[illegible] d'ÉMOI						
I.T.A. La Pocatière	3	40	16,6	0	23,3	Gestion et exploitation d'entreprise agricole et zootechnologie
I.T.A. Saint-Hyacinthe	2	14,3	3	1,3	10	Horticulture
TOTAL:	5	54,3	19,6	1,3	33,3	
GRAND TOTAL:*	893	3931,3	2567 65%	527,6 13,5%	486 12,5% **	
				3580,6	91% ***	

* Ces totaux ne sont qu'une approximation de la réalité. Certains collèges n'ont pas indiqué dans le questionnaire la répartition des demandes traitées pour chaque programme d'études. D'autres ont mentionné que les données étaient indisponibles.

** Les pourcentages sont faits sur le nombre total d'unités demandées: 3931,3

*** À noter que la différence entre les unités demandées et les unités accordées ne se répartit pas toujours entre les unités refusées et en attente tel qu'on pourrait s'y attendre. Neuf pour cent (9%) de cette différence manquent à l'appel du grand total des unités demandées.

D'après les chiffres obtenus, 37 établissements du réseau collégial ont évalué et reconnu des acquis extrascolaires en 1987-1988. Toujours d'après ces chiffres, ils ont traité les demandes provenant de 893 adultes pour un total de près de 4000 unités de cours demandées se distribuant entre une soixantaine (approximativement) de programmes d'études; 65% de ces unités de cours ont été accordées alors que 13,5% ont été refusées et 12,5% demeurent en attente d'évaluation.

Les tableaux XVIII et XIX laissent entrevoir le mouvement de la clientèle face à la demande et au traitement de la reconnaissance des acquis. En effet, sur les 1534 personnes reçues en entrevue, 1148 ont amorcé la démarche de reconnaissance des acquis et pour 893 de ces dernières, les demandes ont été traitées. Nous savons que ces données sont incomplètes, que les personnes qui font une demande ne sont pas systématiquement vues en entrevue, et que les demandes traitées ne proviennent pas totalement des personnes reçues en entrevue qui se sont engagées dans le processus. De plus, tel que mentionné déjà, la compilation systématique des informations n'est pas une pratique courante dans le réseau, aussi, une extrapolation des chiffres cités plus haut est sûrement justifiée mais dans quelle proportion faut-il la faire? Ne serait-il pas plus juste d'extraire de ces informations les rapports existant entre elles, à savoir que 75% des personnes qui demandent une reconnaissance des acquis s'engagent dans la démarche et que les collèges traitent les demandes de 78% des personnes engagées dans un processus de reconnaissance des acquis. Ce qui signifie que 22% des personnes qui acceptent dans un premier temps de retracer ou de démontrer les preuves de leurs apprentissages faits hors du réseau scolaire abandonnent en cours de route leurs efforts dans ce sens. Connaissant les exigences imposées pour la préparation soit du portfolio, soit de l'évaluation proprement dite, ces derniers chiffres révèlent probablement la réalité du réseau collégial quant au mouvement de la clientèle intéressée par la reconnaissance des acquis.

Des écarts considérables existent d'un collège à l'autre quant au nombre de personnes dont les demandes sont traitées et aussi le nombre d'unités de cours demandées. Le tableau XIX permet d'énoncer qu'un collège répondant sur deux traite les demandes de moins de 20 personnes et que dans ces mêmes collèges (sauf un) le nombre d'unités demandées se situe entre 6 et 99. Une émergence d'une douzaine de collèges qui ont reçu une demande de 100 unités et plus se manifeste au cours de l'année 1987-1988. On peut émettre

l'hypothèse que ces collèges évoluent progressivement dans l'implantation du système de reconnaissance des acquis et qu'ils ont, au cours de l'année, concentré leurs ressources humaines et financières à la mise en place du service à la clientèle. On peut aussi avancer l'idée que certains de ces collèges deviennent de plus en plus à l'aise avec l'instrumentation de mesure, surtout les épreuves réseau qui facilitent le traitement de demandes d'évaluation dans certaines disciplines et qui ont par conséquent un impact sur le volume des demandes traitées. Par contre, nous savons que plusieurs collèges considèrent la reconnaissance des acquis comme une démarche pédagogique qui permet de situer l'apprenant dans un cheminement global. Ceux qui privilégient la démarche du portfolio abondent dans ce sens et, pour eux, le nombre de demandes d'évaluation traitées n'est pas le critère privilégié pour juger du rendement de leur service de reconnaissance des acquis. Une prudence s'impose donc dans l'interprétation des résultats inscrits dans le tableau XIX.

3. Les programmes d'études et les cours visés par la reconnaissance des acquis en 1987-1988

Au cours de 1987-1988, le traitement des demandes de reconnaissance des acquis a touché plus de 60 programmes. Globalement, une vingtaine de programmes se sont ajoutés à la liste de l'année 1986-1987[1]. Ce sont toujours les programmes du secteur professionnel qui font l'objet prioritaire des demandes d'évaluation d'acquis. Quelques demandes portant sur des cours de formation générale, soit obligatoires, soit complémentaires, ainsi que sur des cours maison.

Comme le démontre le tableau XX, les programmes sollicités conduisent autant à des diplômes qu'à des attestations et même à des certificats d'études collégiales.

---

(1) LANDRY, Francine, Synthèse des activités 1986-87, p. 11.

Tableau XX

PROGRAMMES D'ÉTUDES ET COURS TOUCHÉS PAR LE TRAITEMENT DE DEMANDES D'ÉVALUATION D'ACQUIS EXTRASCOLAIRES EN 1987-1988	
PROGRAMMES D'ÉTUDES	**COLLÈGES**
FORMATION PROFESSIONNELLE	
TECHNIQUES BIOLOGIQUES	
Techniques d'acupuncture (D.E.C.) Marie-Victorin (commandite)	Rosemont
Techniques médicales	
- Techniques d'électrophysiologie médicale (D.E.C.)	Ahuntsic
Techniques de réadaptation	
- Techniques d'orthèses et prothèses (D.E.C.)	Montmorency
Agriculture	
- Gestion et exploitation d'entreprises agricoles (D.E.C.)	I.T.A. La Pocatière
- Gestion et exploitation d'entreprises agricoles (A.E.C.)	Lévis-Lauzon
- Zootechnologie (D.E.C.)	I.T.A. La Pocatière
- Horticulture (D.E.C.)	I.T.A. Saint-Hyacinthe
- Introduction aux affaires agricoles (A.E.C.)	Alma
Techniques de thanatologie (D.E.C.)	Rosemont
Techniques infirmières	
- Soins infirmiers (cours obligatoires et complémentaires)	Chicoutimi, Maisonneuve
- Techniques infirmières (cours complémentaires)	Trois-Rivières
- Techniques infirmières (stage de psychiatrie)	Région de l'Amiante
Techniques forestières (D.E.C.)	Rimouski

Tableau XX (suite)

PROGRAMMES D'ÉTUDES	COLLÈGES
FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)	
TECHNIQUES PHYSIQUES	
Techniques de chimie analytique (D.E.C.)	Ahuntsic
Techniques de matières plastiques (D.E.C.)	Ahuntsic
Technologie du Bâtiment et des Travaux publics	
- Technologie du génie civil (C.E.C.)	Ahuntsic
- Technologie de l'architecture (A.E.C.)	Saint-Laurent
- Construction (A.E.C.)	Ahuntsic
Technologie de la mécanique	
- Technique de génie mécanique (D.E.C.)	Limoilou, Rimouski
Électrotechnique	
- Électrodynamique (D.E.C.)	Ahuntsic
- Électrotechnique générale (C.E.C.)	Ahuntsic, Sherbrooke, André-Laurendeau, Granby
- Électronique (C.E.C.)	Institut Teccart
- Électronique industrielle (C.E.C.)	Sherbrooke
Techniques de l'eau, de l'air et de l'assainissement	
- Assainissement de l'eau (C.E.C.)	Saint-Laurent
Aéronautique	
- Mécanique d'entretien d'aéronefs (A.E.C.)	École nationale d'aérotechnique

Tableau XX (suite)

PROGRAMMES D'ÉTUDES	COLLÈGES
FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)	
TECHNIQUES HUMAINES	
Techniques auxiliaires de la justice	
- Procédure civile (A.E.C.)	Ahuntsic
Techniques de prévention	
- Prévention des incendies (A.E.C.)	Baie-Comeau
Techniques familiales	
- Garderie d'enfants (A.E.C.)	Saint-Jérôme
- Techniques d'éducation en milieu de garde (A.E.C.)	Rimouski, Sherbrooke
- Techniques d'éducation en services de garde (A.E.C.)	Jonquière, Joliette Édouard-Montpetit, Outaouais, Trois-Rivières, Valleyfield, Vanier, Vieux Montréal
Techniques d'éducation spécialisée	
- Tech. d'éducation spécialisée (D.E.C.)	Mérici, Rimouski
- Tech. d'éducation spécialisée (A.E.C.)	Saint-Jérôme
- Tech. d'éducation spécialisée (C.E.C.)	Valleyfield, Baie-Comeau
Gérontologie (A.E.C.)	Rimouski, Joliette
Techniques d'intervention en travail social (D.E.C.)	Rimouski
Assistance sociale (C.E.C.)	Marie-Victorin
Techniques d'intervention en loisirs (D.E.C.)	Saint-Laurent
Techniques de la documentation (D.E.C.)	Maisonneuve

Tableau XX (suite)

PROGRAMMES D'ÉTUDES	COLLÈGES
FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)	
TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION	
Techniques administratives	
- Techniques administratives (D.E.C.)	Ahuntsic, Rimouski, Campus Saint-Lambert
- Techniques administratives (A.E.C.)	André-Laurendeau, Campus Saint-Lambert
- Techniques administratives	Granby, Montmorency, Rosemont, Saint-Jérôme
- Marketing (A.E.C.)	Matane
- Finance (A.E.C.)	Ahuntsic
- Finance (C.E.C.)	Sherbrooke
- Comptabilité (D.E.C.)	Matane
- Comptabilité (A.E.C.)	John Abbott
- Gestion du personnel (A.E.C.)	Matane
Archives médicales (D.E.C.)	Ahuntsic
Travail général de bureau	
- Techniques de bureau (D.E.C.)	Campus Saint-Lambert, Rimouski, Secrétariat Notre-Dame
- Techniques de bureau (C.E.C.)	Maisonneuve, Secrétariat Notre-Dame
- Techniques de bureau	Rosemont
- Secrétariat (A.E.C.)	Rimouski
- Gestion de bureau (C.E.C.)	André-Laurendeau, Limoilou
Tourisme (D.E.C.)	Granby
Vente et biens immobiliers	Sherbrooke
- Vente de biens immobiliers (A.E.C.)	Outaouais, Montmorency
Informatique	
- Techniques en informatique (D.E.C.)	André-Laurendeau
- Techniques en informatique (D.E.C.-A.E.C.)	Campus Saint-Lambert
- Techniques en informatique	Rosemont
- Bureautique (A.E.C.)	Baie-Comeau
- Bureautique maîtrise des instruments (A.E.C.)	John Abbott

Tableau XX (suite)

PROGRAMMES D'ÉTUDES	COLLÈGES
FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)	
TECHNIQUES ARTISTIQUES	
Arts appliqués	
- Photographie (D.E.C.)	Région de l'Amiante
Communications graphiques	
- Impression (A.E.C.)	Ahuntsic
FORMATION GÉNÉRALE	
Sciences pures et appliquées	
- Physique (D.E.C., sciences pures)	Saint-Laurent
- Mathématiques (pour divers programmes)	Saint-Laurent
- Sciences (D.E.C., cours complémentaires structures d'accueil)	Maisonneuve
Sciences humaines	
- Relations humaines (D.E.C.)	Région de l'Amiante
- Psychologie	Région de l'Amiante, Sherbrooke, Saint-Jérôme, Campus Saint-Lambert
- Interrelation dans le monde professionnel	Rosemont
- Philosophie (cours commun)	Campus Saint-Lambert, Rimouski
- Philosophie (cours concentration)	Saint-Jérôme
Lettres	
- Français (cours commun)	Rosemont
- Français (cours concentration)	Saint-Jérôme
- Français (cours complémentaire)	Mérici
Lettres et langues	
- Anglais (cours commun)	Campus Saint-Lambert, Rivière-du-Loup
- Anglais (cours complémentaire)	Région de l'Amiante

Tableau XX (suite)

PROGRAMMES D'ÉTUDES	COLLÈGES
AUTRES	
Préposé d'ambulance (programme de niveau secondaire donné au collège)	Rivière-du-Loup
Cours maison . Special Care Counselling	Vanier

En plus d'étaler le vaste éventail de programmes d'études et de cours touchés par la reconnaissance des acquis en 1987-1988, ce tableau fait voir que les cinq catégories de techniques du secteur professionnel ont été abordées et que ce sont toujours les techniques humaines et les techniques administratives qui donnent lieu au plus grand nombre d'opérations en reconnaissance des acquis. Toutefois, au cours de cette année, des programmes se sont ajoutés au sein des techniques biologiques (acupuncture, zootechnologie, thanatologie) et des techniques physiques (génie mécanique, chimie analytique, matières plastiques, électronique industrielle, assainissement de l'eau). Le nombre de programmes des techniques administratives est resté le même qu'en 1986-1987 alors qu'au groupe des techniques humaines se sont annexées l'intervention en travail social et l'intervention en loisirs.

Voyons d'un peu plus près les résultats du traitement des demandes d'évaluation des acquis selon les grands secteurs de formation et leurs composantes.

Tableau XXI

SUIVI DES DEMANDES D'ÉVALUATION D'ACQUIS SELON LES SECTEUR DE FORMATION ET LEURS SUBDIVISIONS			
SECTEURS DE FORMATION	Nombre de programmes	N. unités demandées	Nombre de collèges concernés
FORMATION PROFESSIONNELLE			
• Techniques biologiques	11	323,3	13
• Techniques physiques	12	303,3	8
• Techniques humaines	13	1191	17
• Techniques de l'administration	19	760,6	18
• Techniques artistiques	2	15,32	2
Total:	57	2593,6	58
	Nombre de cours	N. unités demandées	Nombre de collèges concernés
FORMATION GÉNÉRALE			
• Sciences pures et appliquées	3	96	2
• Sciences humaines	5	108	6
• Lettres	3	54	3
• Lettres et langues	2	16	3
Total:	13	274	14
AUTRES *	1 program. 1 cours	14	2
** GRAND TOTAL:	***58prog. 14 cours	2881,6	****41

* Il s'agit du programme de préposé d'ambulance et du cours maison «Special Care Counseling»

** Si le total d'unités demandées n'est pas identique au total du tableau XIX c'est que plusieurs collèges n'ont pas indiqué la répartition des demandes pour chaque programme d'études.

*** Concernant la formation professionnelle, les données de la première colonne sont reliées à des programmes d'études alors que, pour la formation générale, il s'agit généralement de cours. Par contre, sous la rubrique «autres», on retrouve 1 programme et 1 cours.

**** Le total des collèges concernés demeure 41 puisque le même collège a traité des demandes d'acquis dans plus d'un programme ou d'un cours.

D'après ces données, la prédominance du secteur de la formation professionnelle est évidente et même si les cinq catégories de techniques dudit secteur font l'objet de traitement de demandes d'évaluation d'acquis extrascolaires, les techniques artistiques demeurent, comme par les années passées, la catégorie la moins sollicitée. Est-ce dû à une clientèle adulte moins importante dans ce domaine ou à une absence d'instrumentation pour évaluer les acquis? Peut-être les deux!

4. Les disciplines les plus touchées

Si on dissèque les techniques qui relèvent de la formation professionnelle, on voit rapidement que cinq disciplines se distinguent par un volume important de demandes d'évaluation traitées par les collèges répondants. En voici l'énumération:

Tableau XXII

DISCIPLINES LES PLUS TOUCHÉES PAR LE TRAITEMENT DE DEMANDES D'ÉVALUATION D'ACQUIS EN 1987-1988

Disciplines	Nombre d'unités demandées	Nombre d'unités accordées	Nombre de collèges
Techniques familiales	981	741,6	12
Techniques administratives	358,3	220,3	11
Travail général de bureau	258,6	174	7
Agriculture	179,3	97	4
Techniques d'éducation spécialisée	133,3	110,6	5

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête confirment la perception des intervenants du réseau, à savoir que les techniques familiales sont de loin les plus touchées par des activités de reconnaissance des acquis puisqu'il y a obligation pour une proportion des travailleurs et travailleuses en garderie d'obtenir une attestation d'études collégiales. D'après ces données, on constate aussi qu'il existe une forte corrélation entre le volume de demandes traitées et l'accessibilité à des instruments pour faciliter la reconnaissance des acquis dans certains programmes. Il y a, en effet, pour les disciplines inscrites au tableau XXII, des outils soit maison, soit réseau, qui visent non seulement la mesure de l'apprentissage mais l'accueil, l'orientation et le suivi dans la démarche. De plus amples données sur l'instrumentation sont détaillées au chapitre suivant.

5. Les approches utilisées pour évaluer les demandes de reconnaissance d'acquis extrascolaires

À propos des approches, il était demandé aux collèges d'indiquer dans quelle proportion(%) ils privilégiaient le portfolio, l'examen écrit, l'examen oral, l'épreuve de performance ou la table d'équivalences pour traiter les demandes d'évaluation d'acquis extrascolaires. Vingt-sept cégeps, deux I.T.A. et quatre collèges privés ont, à ce sujet, fourni des données qui se répartissent ainsi:

Tableau XXIII

RÉPARTITION DES COLLÈGES SELON LE POURCENTAGE D'UTILISATION DES APPROCHES POUR TRAITER LES DEMANDES D'ÉVALUATION D'ACQUIS Nombre total de répondants: 33						
Approches	Nombre total de collèges	Utilisation de 0 à 24% Nombre de collèges	Utilisation de 25 à 49% Nombre de collèges	Utilisation de 50 à 74% Nombre de collèges	Utilisation de 75 à 99% Nombre de collèges	Utilisation de 100% Nombre de collèges
Portfolio	26	9	4	5	6	2
Épreuve écrite	24	8	7	2	4	3
Entrevue ou épreuve orale	26	8	8	5	3	2
Épreuve de performance	10	7	1	1	1	0
Table d'équivalences	8	8	0	0	0	0

Au cours de 1987-1988, le portfolio, l'épreuve écrite et l'épreuve orale sont les approches les plus couramment utilisées pour traiter les demandes de reconnaissance d'acquis. Les plus hauts pourcentages d'utilisation sont assignés à l'approche du portfolio. Il faut noter que cette approche fut expérimentée dès le début de l'implantation du système de reconnaissance des acquis et si plusieurs collèges la conservent, tout en l'adaptant à leurs besoins, ils y associent maintenant d'autres approches pour répondre à un plus grand éventail de demandes. D'ailleurs, rares sont les collèges répondants qui privilégient une seule approche comme le démontre le tableau XXIV.

Tableau XXIV

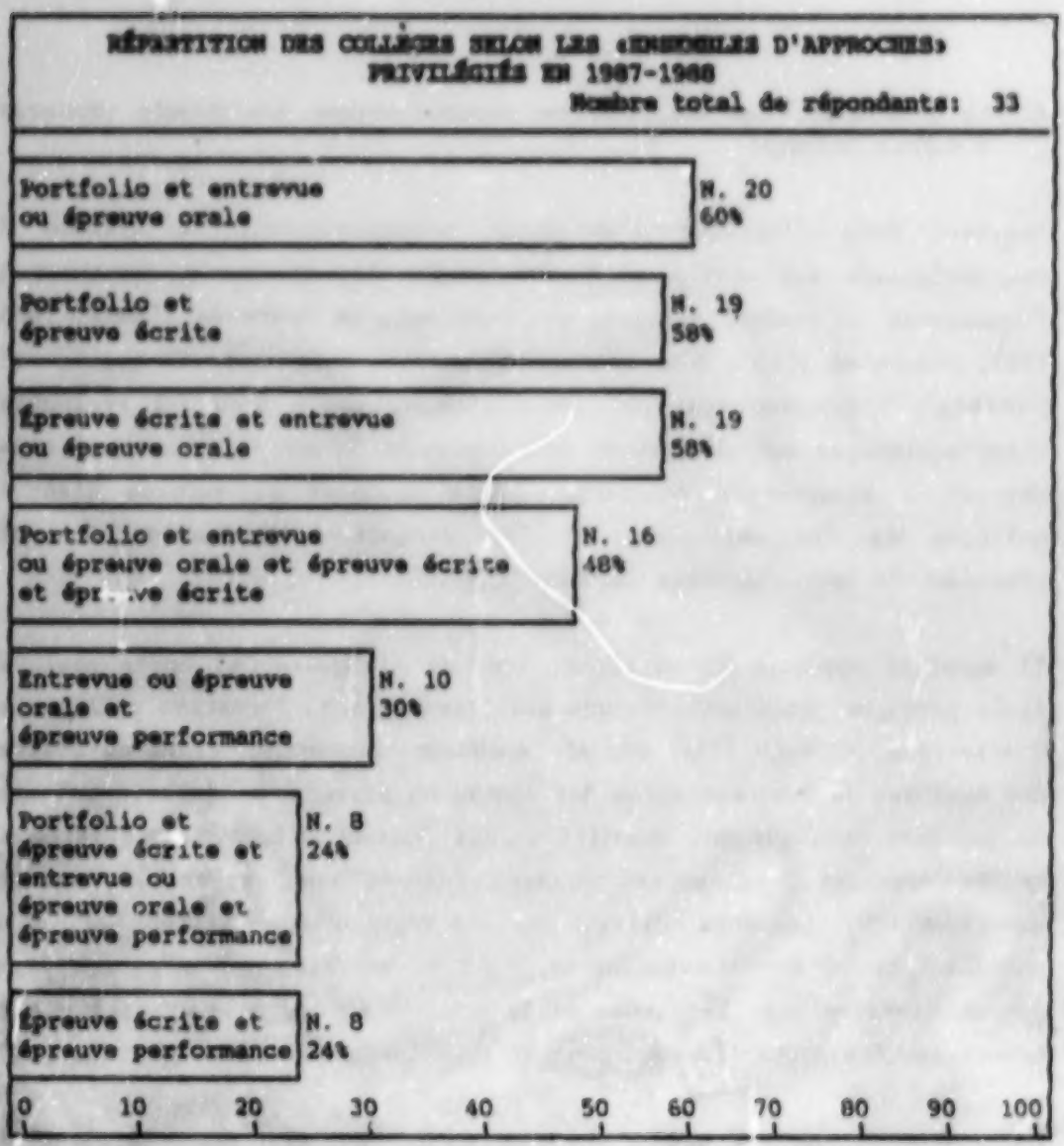

Les trois approches les plus utilisées s'agencent en «paires» dans un nombre presque identique de collèges. L'information obtenue ne permet pas de cerner dans quelle mesure chaque approche est complémentaire à l'autre dans le traitement des demandes. De plus amples données sont nécessaires

pour percevoir adéquatement la réalité des approches utilisées dans le réseau collégial pour évaluer les apprentissages réalisés à l'extérieur dudit réseau.

6. Le traitement des demandes de reconnaissance des acquis provenant d'autres collèges

Toujours dans l'optique d'articuler harmonieusement le système de reconnaissance des acquis en tenant compte des ressources humaines et financières du réseau, quelques collèges ont, au cours de l'année 1986-1987, préconisé l'idée d'un échange de service entre eux. Un collège qui possède l'instrumentation et l'expertise dans l'évaluation d'apprentissages extrascolaires correspondant à des programmes d'études déterminés accepterait de mettre cette richesse au service d'autres collèges en traitant pour eux les demandes d'évaluation d'acquis provenant de leur clientèle (commanditaires).

Il semblait opportun de vérifier, lors de l'enquête, si cette position était partagée par l'ensemble des établissements de formation collégiale. Trente-cinq collèges (76%) sur 46 répondants acceptent l'idée de traiter des demandes de reconnaissance des acquis en provenance d'autres collèges et quelques collèges ont spécifié qu'ils étaient d'accord pour faire de telles demandes à d'autres collèges (donnée non recherchée dans le questionnaire). Les sept collèges qui ont répondu non précisent qu'ils ne possèdent pas d'instrumentation et l'I.T.A. de Saint-Hyacinthe mentionne que ça dépendrait de la nature de la demande et des ressources à y être affectées. Trois établissements n'ont rien inscrit à cette question.

À la question «Dans quels programmes les collèges accepteraient de traiter les demandes provenant des autres collèges du réseau», voici les réponses obtenues.

Tableau XXV

Réponses des collèges à la question: Dans quels programmes accepteriez-vous de traiter les demandes de reconnaissance d'acquis provenant d'autres collèges?

Nombre total de répondants: 35

RÉPONSES	Nombre de collèges	%
Les cours pour lesquels nous faisons de la reconnaissance des acquis	18	51
Les programmes offerts dans notre collège	5	14
Les programmes qui font l'objet d'expertise de notre part	4	12
Si l'étudiant s'inscrit dans notre collège	1	3
Selon la disponibilité des évaluateurs	1	3
Pas de réponse	6	17
	35	100

NOTE: Pour connaître les programmes et les cours qui font l'objet de reconnaissance des acquis dans les collèges répondants, consulter le tableau XXVIII.

Il est intéressant de constater la présence d'une volonté de service entre les collèges du réseau mais un certain boulot reste à accomplir pour que ce service s'actualise et fasse partie intégrante du système de reconnaissance des acquis au niveau collégial.

7. Aspects connexes au traitement de demandes de reconnaissance des acquis

Trois points particuliers intimement liés au traitement de demandes de reconnaissance d'acquis extrascolaires ont fait l'objet de recherche de données lors de l'enquête, à savoir:

- les frais demandés aux candidats et candidates;
- le nombre d'enseignants qui ont participé à l'évaluation d'acquis au cours de 1987-1988;
- la rétribution des enseignants.

Chacun de ces points est discuté dans les lignes qui suivent.

7.1 Les frais demandés aux candidats et candidates

La première année (1985-1986) de l'implantation du système de reconnaissance des acquis, la plupart des collèges qui ont emboîté le pas n'avaient exigé aucuns frais des adultes qui participaient aux projets, sauf les frais d'inscription aux candidats du cours Méthodologie du portfolio. Cependant, ils se questionnaient tous sur la façon d'établir des tarifs équitables[1]. Deux ans après, 26 établissements d'enseignement collégial participant à l'enquête (57%) demandent des frais aux personnes dont les acquis sont évalués. Sur ces 26 établissements, 24 sont des cégeps et 2 des collèges privés. Les deux I.T.A. ne réclament aucuns frais à leurs candidats.

La majorité des collèges répondants qui exigent des frais tentent d'harmoniser les tarifs en reconnaissance des acquis aux frais normalement demandés pour la prestation de services à l'éducation aux adultes. Il est toutefois très difficile d'établir une grille de tarifs qui respecte la diversité des barèmes utilisés par les 26

---

(1) LANDRY, Francine, Rapport d'évaluation 1985-86, p. 133 à 135.

collèges. En voici les grandes composantes obtenues lors de l'enquête:

Tableau XXVI

FRAIS DEMANDÉS AUX CANDIDATS EN 1987-1988 Nombre total de répondants: 26			
Type de frais exigés	**Nombre total de collèges**	**Frais**	**Nombre de collèges**
Frais d'ouverture de dossier*	4	15,00 $ 20,00 $ 35,00 $	2 1 1
Frais rattachés à l'octroi d'unités de cours	3	15,00 $ l'unité 20,00 $ l'unité	2 1
Frais rattachés à des heures de cours ou à des cours	9	1,00 $ l'heure de cours 10,00 $ 15 heures de cours 25,00 $ le cours 45,00 $ le cours 60,00 $ le cours	5 1 1 1 1
Frais rattachés à la demande d'évaluation	5	20,00 $ la demande 23,00 $ la demande 25,00 $ la demande	1 1 3
Frais rattachés à l'évaluation proprement dite	4	23 $ le portfolio 25 $ l'examen 30 $ l'examen ou le stage 90,00 $ le stage	1 1 1 1
Frais rattachés à l'ensemble du processus	5	610,00 $ 600,00 $ 250,00 $ 100,00 $	1 1 2 1

* Sur les 26 collèges répondants, les 4 collèges qui demandent des frais d'ouverture de dossier demandent aussi d'autres types de frais répartis dans la liste du tableau.

En regardant ces chiffres, on s'aperçoit rapidement que si l'objet des montants exigés est différent, plusieurs montants sont identiques. Il est en effet évident que demander 1,00 $ l'heure de cours, 15,00 $ l'unité de cours (15 heures par unité) et 45,00 $ par cours (de 45 heures) a exactement la même teneur. C'est d'ailleurs le tarif le plus répandu parmi les collèges répondants (30%). On peut aussi supposer que les 23,00$ et 25,00$ rattachés à chaque demande d'évaluation ont la même signification que 23,00 $ par portfolio et 25,00 $ l'examen. Les montants élevés exigés pour l'ensemble du processus se retrouvent dans les collèges qui font de la reconnaissance des acquis pour des programmes d'études au complet, tels l'A.E.C. en techniques d'éducation en services de garde (cégeps Édouard-Montpetit et Jonquière - 600$ et 610$), le C.E.C. en électronique (Institut Teccart - 250 $) et le cours de préposés d'ambulance (Rivière-du-Loup - 250 $). De tels frais couvrent habituellement tous les cours du programme d'études (12 cours et plus) ou un bloc de cours. Au sein de ces programmes et blocs, on retrouve des stages (3 stages dans le cas de l'A.E.C. en T.E.S.G.) qui exigent plus d'investissement que les cours théoriques. Généralement, une somme de 90$ est demandée pour chaque stage.

7.2 Les enseignants qui ont participé à l'évaluation des acquis en 1987-1988

Sans la collaboration active des enseignants et enseignantes, l'implantation du système de reconnaissance des acquis est irréalisable car l'expertise en matière d'objectifs à atteindre, de contenu à explorer, d'encadrement à assurer, et d'évaluation à prévoir et réaliser constitue un chaînon indispensable voire même vital du processus de reconnaissance d'acquis. Dans plusieurs collèges, les enseignants participent à la promotion du dossier, à la sélection des candidats et à la construction d'instruments de mesure; cependant, c'est dans l'évaluation des acquis proprement dite qu'on retrouve actuellement leur plus forte contribution.

En 1987-1988, 289 enseignants de niveau collégial ont participé à l'évaluation d'acquis extrascolaires et ce nombre se répartit de façon très inégale entre les 39 collèges répondants. En effet, d'un collège à l'autre, le nombre d'enseignants engagés dans l'évaluation des acquis varie de 1 à 24.

Tableau XXVII

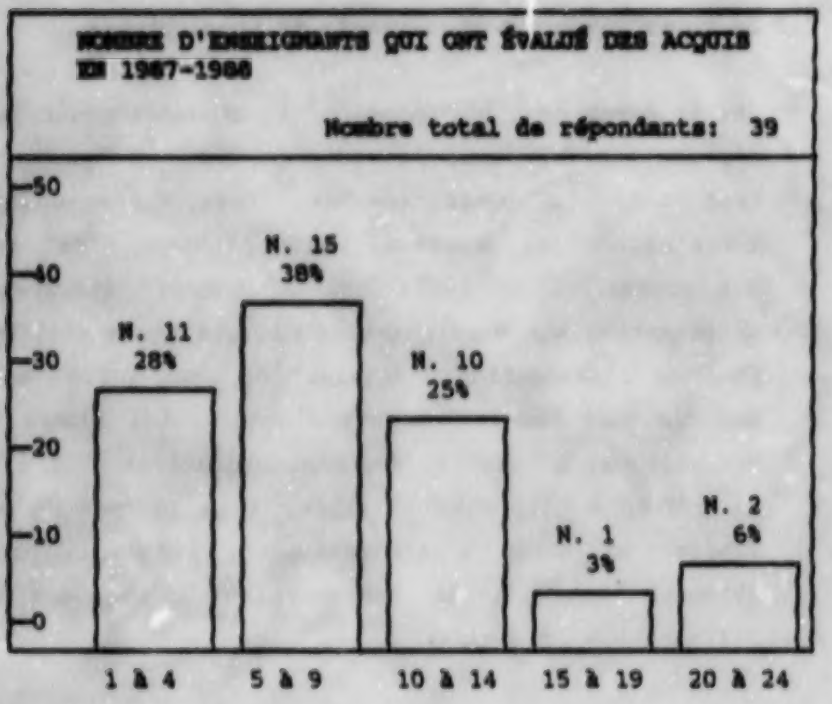

Quinze collèges répondants ont chacun à leur service de 5 à 9 professeurs qui ont, au cours de l'année dernière, procédé à l'évaluation d'apprentissages extrascolaires soit par l'analyse de portfolio, soit par l'administration et la correction d'épreuves. Les plus grands nombres d'enseignants actifs (24 et 20) dans l'évaluation des acquis se retrouvent respectivement aux collèges d'Ahuntsic et de Saint-Jérôme.

Il aurait été intéressant de cerner la part des enseignants dans l'encadrement des participants aux différentes démarches exigées par la reconnaissance des acquis. Comme on le sait, dans plusieurs collèges une énergie importante est investie en counselling et en support de la part des responsables de cours à l'égard des adultes qui font une démarche éducative en profondeur. Dans ces collèges, le nombre d'enseignants engagés dans le dossier de la reconnaissance des acquis n'est pas nécessairement élevé mais la contribution de chacun est considérable.

7.3 La rétribution des enseignants et enseignantes

Dès le début de l'implantation, la tendance générale des collèges qui s'y engageaient était de rétribuer les enseignants à tarif horaire, tant pour la confection des instruments de mesure que pour l'évaluation des dossiers. Cette pratique s'est maintenue au cours des années et en 1987-1988, 28 cégeps répondants ont donné une compensation aux enseignants ainsi que trois collèges privés qui ont fait de l'évaluation d'acquis. Les deux I.T.A. mentionnent n'avoir pas rémunéré les évaluateurs d'acquis. Ici encore, les barèmes sont hétérogènes, à savoir, des montants attribués à l'heure, à l'unité, au cours, à l'épreuve corrigée, à la journée de stage ou au stage complet et enfin à l'encadrement. Voici un profil des données obtenues quant à la compensation donnée aux enseignants pour l'évaluation des acquis.

Tableau XXVIII

RÉTRIBUTION DES ENSEIGNANTS POUR L'ÉVALUATION DES ACQUIS Nombre total de répondants: 31			
Type de rétribution	**Nombre total de collèges**	**Tarifs**	**Nombre de collèges**
Taux horaire	20 collèges	15,00 $ l'heure d'évaluation	1
		18,00 $ l'heure d'évaluation	1
		20,00 $ l'heure d'évaluation	4
		21,00 $ l'heure d'évaluation	1
		22,00 $ l'heure d'évaluation	1
		25,00 $ l'heure d'évaluation	8
		32,00 $ l'heure d'évaluation	1
		le taux horaire professionnel du collège ($ non indiqué)	3
Taux unité	4 collèges	10,00 $ l'unité	2
		25,00 $ par 2 unités	1
		3 heures de salaire l'unité	1
Taux cours	1 collège	40,00 $ du cours évalué	1
Taux épreuve	5 collèges	10,00 $ l'épreuve	1
		20,00 $ l'épreuve	2
		25,00 $ l'épreuve	2
Taux stage*	2 collèges	60,00 $ par jour de stage	1
		200,00 $ par stage	1
Taux** encadrement	3 collèges	libération de la charge annuelle pour l'encadrement	2
		15,00 $ par candidat	1

* Les 2 collèges qui indiquent un taux stage indiquent aussi un taux épreuve.

** Deux collèges qui indiquent un taux encadrement indiquent aussi un taux épreuve.

La disparité dans les types de rétribution et les montants alloués est étonnante et il est difficile d'établir une comparaison significative entre eux. Les informations obtenues ne permettent pas de préciser les assises des différents taux, ni de quelle façon ces tarifs ont été fixés, ni ce qu'ils recouvrent comme travail.

CHAPITRE V: L'INSTRUMENTATION EN RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Si, au tout début de l'implantation du système de reconnaissance des acquis, les collèges se sont centrés sur la démarche du portfolio, ils se sont rapidement dotés d'autres moyens pour définir, mesurer, évaluer et sanctionner les apprentissages extrascolaires. En effet, en 1987-1988, il existe déjà une panoplie d'instruments de travail mis au point par les collèges. Il s'agit d'instruments qui aident les candidats dans leur cheminement éducatif au sein du processus de la reconnaissance des acquis, tels des guides d'accueil, des cahiers préparatoires à l'évaluation, des fiches bibliographiques, des guides d'élaboration du portfolio ou des fiches d'auto-évaluation et autres. Il y a aussi des instruments de mesure permettant une évaluation rigoureuse des apprentissages faits hors du réseau scolaire, et ce, à partir des objectifs poursuivis dans les cours offerts par le collège. Il est question alors d'une variété d'instruments, à savoir les tests, les examens théoriques et pratiques, les grilles d'évaluation et d'entrevue structurée, les tableaux de spécifications, les tables d'équivalences et les guides de l'examinateur et du correcteur. Et cette liste se prolonge tant l'ingéniosité des intervenants en reconnaissance des acquis parvient à adapter l'instrumentation de mesure à la clientèle et à la discipline concernée.

Lors de l'enquête, la recherche de données sur l'instrumentation portait sur deux points précis: l'ensemble des instruments dont disposaient les collèges en août 1988 et l'avis des collèges répondants sur l'accessibilité de leurs instruments pour les autres collèges ainsi que leurs conditions d'échange.

Malheureusement, ces questions ont porté à confusion dans ce sens que l'information obtenue par certains questionnaires s'est limitée aux instruments élaborés au cours de l'année 1987-1988 et à leur accessibilité. Il est donc impossible de présenter le profil exact et exhaustif de l'instrumentation utilisée par les établissements de formation collégiale du Québec pour identifier, évaluer et sanctionner les apprentissages extrascolaires. Une autre démarche est à prévoir pour

obtenir un tel profil et le diffuser dans le réseau afin de poursuivre le travail d'élaboration d'instruments pour les programmes d'études non touchés jusqu'à maintenant et d'éviter de multiplier l'instrumentation pour un même programme.

Même si l'information obtenue lors de l'enquête de l'automne dernier est restreinte et incomplète, il apparaît opportun de la communiquer car elle s'avère être une source importante de renseignements. Dans un premier temps, il sera question de types d'instruments en reconnaissance des acquis utilisés par les collèges, suivi de l'échange de l'instrumentation entre les collèges.

1. Les types d'instruments en reconnaissance des acquis

Vingt-neuf collèges répondants (63%) disent utiliser différents types d'instruments pour des cours spécifiques appartenant à des programmes d'études déterminés. Le tableau XXIX illustre ces données en détail:

Tableau XXIX

LES INSTRUMENTS DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS			
Collèges	**Programmes**	**Numéro de cours**	**Type d'instruments**
Ahuntsic	Archives médicales	411-101, 201, 301 401, 403, 404 501, 611, 621 412-605	Fiche d'auto-évaluation Grille de spécifications Critères d'évaluation
	Techniques administratives	410-410, 430, 514	Fiche d'auto-évaluation
		410-110	Fiche d'auto-évaluation, grille de spécifications et critères d'évaluation
	Électrophysiologie médicale	130-701	Grille de spécifications
		130-705, 707, 709, 711	Grille de spécifications Fiche d'auto-évaluation et démarche d'élaboration du portfolio
Alma	Agriculture	401-152 152-114	Test de connaissances Entrevue structurée
André-Laurendeau	Techniques de bureau	412-101, 201	Identification d'objectifs majeurs Contenu de cours
		301, 806 111	Grille d'auto-évaluation Suggestions de preuves à joindre au portfolio
Baie-Comeau	Bureautique	412-101	Test
	Techniques d'éducation spécialisée	-------	Révision du référentiel en fonction du nouveau cours
Bois de Boulogne	Techniques administratives - supervision	350-914	Fiche d'auto-évaluation, test, Simulation/observation vidéo
		401-702	Fiche d'auto-évaluation, examen écrit, simulation
		410-740	Fiche d'auto-évaluation, test
		410-742	Grille d'évaluation, test d'habiletés et d'aptitudes, examen écrit
		410-743	Fiche d'auto-évaluation, examen écrit, étude de cas et questionnaire
		410-753	Fiche d'auto-évaluation

Tableau XXIX (suite)

Collèges	Programmes	Numéro de cours	Type d'instruments
École nationale d'aérotechnique	Mécanique d'entretien d'aéronefs	280-110, 120, 220 230, 280, 310 320, 433, 450 413, 520, 533 550, 553, 563 623, 633, 653 663, 711 243-281	Démarche du portfolio Examen théorique Examen pratique
Granby	Tourisme	5 cours, numéros non indiqués	Fiche d'auto-évaluation, Examens écrits, Situation simulée.
John Abbott	Administration Bureautique Informatique	6 cours 3 cours 12 cours	Démarche du portfolio Démarche du portfolio Démarche du portfolio
Joliette-De Lanaudière	Gérontologie	352-361 (Stage)	Guide du conseiller, Guide de l'élève, Fiche d'évaluation
Jonquière	Techniques administratives - supervision	350-914 410-740, 742, 743 753, 768	Fiche d'auto-évaluation Fiche bibliographique Test critérié
Lévis-Lauzon	Techniques de gestion d'entreprises agricoles	152-220, 510	Examen écrit
Limoilou	Prévention des incendies	311-702	Examen de synthèse
Maisonneuve	Techniques de la documentation Techniques administratives	393-210, 240, 260 310, 320, 430 450 393-310, 340 410-110, 430 401-410 410-420, 540, 603 401-913	Checklist, fiche d'auto-évaluation Tests Checklist, fiche d'auto-évaluation, Test et solutionnaire Checklist, fiche d'auto-évaluation

Tableau XXXX (suite)

Collèges	Programmes	Numéro de cours	Type d'instruments
Matane	Gestion des affaires dans une entreprise agricole	Tous les cours de l'A.E.C.	Fiche de renseignements
	Organisation communautaire	386-704, 761, 771 401-709	Portfolio spécifique Fiche d'évaluation de l'atteinte des objectifs
Outaouais	Techniques d'éducation en services de garde	non indiqué	Non indiqué
	Bureautique	non indiqué	Non indiqué
	Administration	non indiqué	Non indiqué
Rivière-du-Loup	Préposé d'ambulance	Tous	Tests et grille d'évaluation pratique
Rosemont	Acupuncture	Tous	Fiche d'auto-évaluation Corrigés pour les tests
	Philosophie	350-906	Cahier du candidat
Saint-Laurent	Mathématiques	201-102, 122, 171 202, 302, 402 502, 602, 702	Guide du candidat Guide de préparation aux tests
	Architecture	221-110, 210 301, 401	Guide du candidat Liste des objectifs et spécifications Guide d'élaboration du portfolio
	Assainissement de l'eau	260-321, 421 541, 641	Guide du candidat Liste des objectifs et spécifications Guide d'élaboration du portfolio
Sherbrooke	Finance	410-110, 210 401-410 401-401, 430 410-503 410-593, 693	Fiche d'auto-évaluation, test, Grille d'entrevue Fiche d'auto-évaluation, test Fiche d'auto-évaluation Guide de l'étudiant et outil d'évaluation
	Garderie d'enfants	322-713, 783	Examens maison

Tableau XXXIX (suite)

Collèges	Programmes	Numéro de cours	Type d'instruments
Trois-Rivières	Techniques de génie mécanique (fabrication)	Tous les cours des 2 premières années	Fiche d'auto-évaluation
Valleyfield	Techniques d'éducation spécialisée	Tous	Guide d'accueil et d'auto-diagnostic
	Techniques d'éducation en services de garde	Tous sauf un	Guide d'accueil et d'auto-diagnostic
Vanier	Pour tous les cours où il y a r.a.	Non indiqué	Description de cours (objectifs et résultats)
	Pour chaque programme où il se fait de la r.a.	Non indiqué	Profil du candidat
Vieux Montréal	Techniques d'éducation en services de garde	322-105, 763	Non indiqué
	Techniques administratives «Ass. gén.»	Non indiqué	Table d'équivalences avec les cours de l'Institut des assurances du Québec
	Électro-technique	243-585	Épreuve en techniques audio-visuelles
Institut Teccart	Électronique	243	Guide d'évaluation personnelle

Tableau XXIX (suite)

Collèges	Programmes	Numéro de cours	Type d'instruments
Marie-Victorin	Français	601-102, 103, 111 202, 203, 204 302, 303, 402 407, 902, 904 935	Guide du candidat Cahiers de tests Cahiers de rédaction Guide de l'examinateur Guide du correcteur Guide technique Logiciel pour la saisie des données sur ordinateur et correction des épreuves (partie objective)
	Techniques du vêtement	571-151	Fiche d'auto-évaluation, Examen pratique (cahier), Examen théorique (cahier),
		571-171	Fiche d'auto-évaluation, examen pratique (cahier)
Secrétariat Notre-Dame	Techniques administratives	412-101 412-201, 305	Test et production Test
	Français	603-914	Test
I.T.A. La Pocatière	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	Tous	Portfolio Référentiel programme Test synthèse
I.T.A. Saint-Hyacinthe	Perfectionnement en productions animales	401-152 152-507, 510 152-414, 990 152-110	Test de performance Fiche d'auto-évaluation Test de performance Test de performance Fiche d'auto-évaluation Portfolio

Un coup d'oeil rapide sur ces dernières pages fait saisir la diversité des instruments utilisés pour un nombre important de cours (275 et plus) se répartissant dans plus de 35 programmes. La comparaison de ces données avec celles du rapport de 1986-1987 laisse voir que d'autres types d'instruments existent dans le réseau pour d'autres programmes et cours que ceux mentionnés dans les questionnaires d'enquête de 1987-1988.

Ces autres types d'instruments ne sont pas énumérés dans ce rapport puisqu'ils font actuellement l'objet de l'élaboration du profil exhaustif de l'instrumentation en reconnaissance des acquis au niveau collégial.

Tel que spécifié par les collèges répondants, certains des instruments indiqués dans le tableau XXIX sont des instruments maison qui ont été élaborés très souvent pour répondre à une demande particulière dans une discipline spécifique. Ces instruments, quoique appropriés dans un collège ne peuvent s'étendre à l'ensemble du réseau à moins d'être travaillés à nouveau et subir une certaine validation. Par contre, on retrouve aussi dans ce tableau les instruments nationaux. Les sept outils se rapportant au 13 cours de français, élaborés par le collège Marie-Victorin en collaboration avec plusieurs équipes de professeurs de différents collèges du Québec, sont un exemple d'instrumants nationaux. Il existe aussi des épreuves correspondant à une quinzaine de cours de l'attestation d'études collégiales en techniques d'éducation en services de garde qui relèvent d'une approche nationale dite aussi approche réseau.

Au cours de 1987-1988, un mouvement important de concertation inter-institution collégiale s'est accentué au sein des techniques administratives, techniques de bureau, techniques d'éducation spécialisée et techniques de gestion agricole afin que les instruments rédigés localement soient l'objet de discussion et de consensus de la part de tous les collèges dispensant ces programmes.

Toujours dans le même tableau (XXIX), on voit que quelques collèges utilisent exclusivement les instruments d'élaboration et d'évaluation du portfolio et que d'autres associent ces derniers à des tests (de performance, de synthèse, pratique et théorique) ou à des entrevues pour compléter leur évaluation de l'atteinte des objectifs de cours.

Afin de faciliter l'accès à l'information relative à l'instrumentation, le tableau XXX offre le profil des programmes d'études et des cours touchés par l'instrumentation en reconnaissance des acquis en 1987-1988, tel que mentionné par les collèges qui ont répondu à l'enquête.

Tableau XXX

PROGRAMMES D'ÉTUDES ET COURS TOUCHÉS PAR L'INSTRUMENTATION EN RECONNAISSANCE DES ACQUIS EN 1987-1988	
PROGRAMMES D'ÉTUDES	COLLÈGES
FORMATION PROFESSIONNELLE	
TECHNIQUES BIOLOGIQUES	
Techniques d'acupuncture	Rosemont
Techniques médicales - Techniques d'électrophysiologie médicale	Ahuntsic
Agriculture - Gestion et exploitation d'entreprises agricoles - Gestion des affaires dans une entreprise agricole - Perfectionnement en production animale	I.T.A. La Pocatière Matane, Alma I.T.A. Saint-Hyacinthe
TECHNIQUES PHYSIQUES	
Technologie de Bâtiment et des Travaux publics - Technologie de l'architecture	Saint-Laurent
Technologie de la mécanique - Techniques de génie mécanique (fabrication)	Trois-Rivières
Électrotechnique - Électrotechnique générale - Électronique	Vieux Montréal Institut Teccart
Techniques de l'eau, de l'air et de l'assainissement - Assainissement de l'eau	Saint-Laurent
Aéronautique - Mécanique d'entretien d'aéronefs	École nationale d'aérotechnique

Tableau XXX (suite)

PROGRAMMES D'ÉTUDES	COLLÈGES
FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)	
TECHNIQUES HUMAINES	
Techniques auxiliaires de la justice	
- Techniques policières	Outaouais
Techniques de prévention	
- Prévention des incendies	Limoilou
Techniques familiales	
- Garderie d'enfants	Sherbrooke
- Tech. d'éducation en services de garde	Outaouais, Valleyfield, Vieux Montréal
Techniques d'éducation spécialisée	
- Techniques d'éducation spécialisée	Baie-Comeau, Valleyfield,
Gérontologie	Joliette
Organisation communautaire	Matane
Techniques de la documentation	Maisonneuve
TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION	
Techniques administratives	
- Techniques administratives	Secrétariat Notre-Dame, Ahuntsic, John Abbott, Maisonneuve
- Tech. administratives - supervision	Bois-de-Boulogne, Jonquière
- Tech. administratives/finance	Sherbrooke
- Tech. administratives/assurances générales	Vieux Montréal
Archives médicales	Ahuntsic
Travail général de bureau	
- Techniques de bureau	André-Laurendeau, Outaouais
Tourisme	Granby
Informatique	
- Techniques en informatique	John Abbott
- Bureautique	Baie-Comeau, John Abbott

Tableau XXX (suite)

PROGRAMMES D'ÉTUDES	COLLÈGES
FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)	
TECHNIQUES ARTISTIQUES	
Arts appliqués - Techniques du vêtement	Marie-Victorin
FORMATION GÉNÉRALE	
Sciences pures et appliquées - Mathématique (pour divers programmes)	Saint-Laurent
Sciences humaines - Philosophie	Rosemont
Lettres - Français	Marie-Victorin, Secrétariat Notre-Dame
AUTRES	
Préposé d'ambulance (cours de niveau secondaire donné au collège)	Rivière-du-Loup

Sans risque de se tromper, on peut affirmer qu'en trois années d'implantation du système de reconnaissance des acquis au niveau collégial, l'élaboration de l'instrumentation tant d'orientation, de support du candidat que d'évaluation des apprentissages extrascolaires a rapidement progressé, si on considère que cette opération exige une révision exhaustive des objectifs et des contenus de cours et nécessite une identification des critères d'évaluation précis, cohérents et pertinents au contexte des acquis extrascolaires.

2. L'échange de l'instrumentation en reconnaissance des acquis

Dans le questionnaire d'enquête, il était demandé aux répondants des établissements de formation collégiale si, à leur avis, les instruments utilisés chez eux pourraient être utilisés dans d'autres collèges. Si oui, lesquels et à quelles conditions?

Vint et un collèges (46%) sur les 46 répondants ont inscrit oui à l'utilisation par d'autres collèges des instruments dont ils disposaient. L'école nationale d'aérotechnique, les cégeps de Granby, Joliette-De Lanaudière et Montmorency ont répondu non soit parce que leurs instruments maison exigeaient une validation, soit parce qu'ils sont les seuls collèges à offrir les programmes correspondant aux instruments utilisés. L'I.T.A. de La Pocatière s'interroge sur la pertinence d'un tel échange et sur la nature des conditions à émettre puisque aucune subvention ne leur a été accordée pour construire leur outil. L'Institut Teccart mentionne qu'il n'a pas encore statué sur ce sujet.

Voici la liste des collèges qui acceptent que leurs instruments soient utilisés par d'autres établissements de formation collégiale et les conditions que posent certains d'entre eux.

Tableau XXXI

COLLÈGES QUI ACCEPTENT D'ÉCHANGER LEURS INSTRUMENTS DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET LES CONDITIONS POSÉES	
COLLÈGES	**CONDITIONS**
Ahuntsic	Non indiqué
André-Laurendeau	Approbation des instruments par les utilisateurs (concertation)
Alma	Non indiqué
Bois-de-Boulogne	Outils produits sous subvention et disponibles au F.I.R.A.C.
John Abbott	Non indiqué
Jonquière	Entente avec les collèges
Lévis-Lauzon	Non indiqué
Limoilou	Non indiqué
Maisonneuve	Autorisation des concepteurs
Matane	Implantation d'un système de reconnaissance des acquis à l'échelle provinciale
Outaouais	Non indiqué
Rivière-du-Loup	Non indiqué
Rosemont	Après validation avec l'autorisation du collège
Saint-Laurent	F.I.R.A.C. devrait établir des modalités d'échange, après consultation
Sherbrooke	Indiquer la source de l'instrument
Trois-Rivières	Non indiqué
Valleyfield	Non indiqué

Tableau XXXI (suite)

COLLÈGES	CONDITIONS
Vanier	Non indiqué
Vieux Montréal	Après validation auprès des départements concernés
Marie-Victorin	Après entente
I.T.A. de Saint-Hyacinthe	Après entente

NOTE: Pour connaître les types d'instruments dont disposent les collèges, consulter le tableau XXIX.

L'instrumentation en reconnaissance des acquis fut donc l'objet de nombreuses activités au cours de l'année 1987-1988. Le nombre et la variété d'instruments existants témoignent de la créativité et de l'énergie investies de la part des intervenants du réseau dans l'élaboration d'outils de travail en reconnaissance des acquis.

CHAPITRE VI: LA FORMATION MANQUANTE ET LES AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 1987-1988

1. La formation manquante

La formation manquante, comme le définit bien Landry, est la différence entre le requis et l'acquis. «C'est l'écart entre les exigences d'un programme d'études ou d'un plan de formation (le requis) et la formation que possède déjà un individu (l'acquis)»[1].

Cette définition réfère à deux réalités que nous retrouvons actuellement dans le réseau collégial au Québec, à savoir: l'organisation de la formation manquante qui permet au candidat une préparation adéquate à l'évaluation équitable de ses acquis extrascolaires et l'organisation de la formation qui facilite chez l'adulte un cheminement éducatif particulier qui respecte ses expériences, son rythme et sa capacité de s'autoformer[2]. Lors de l'enquête, la recherche de données n'a pas considéré cette distinction. Par contre, il est possible d'affirmer que 18 collèges répondants (39%) ont organisé de la formation manquante pour des personnes dont ils ont évalué les apprentissages extrascolaires. Les deux I.T.A. spécifient avoir organisé la formation manquante; l'I.T.A. de Saint-Hyacinthe a demandé un rapport de stage à ses candidats alors que l'I.T.A. de La Pocatière a choisi plusieurs modalités, c'est-à-dire cours par correspondance, rédaction d'un travail, assistance à des laboratoires et projet d'établissement sur sa ferme. Les deux collèges privés (sur 12) qui ont organisé de la formation manquante ont proposé à leur clientèle soit l'approche tutorale et la formation à distance (Institut Teccart), soit l'inscription à des cours (campus Notre-Dame-de-Foy). Les 14 cégeps qui ont organisé de la formation manquante ont sélectionné les modalités suivantes:

---

(1) LANDRY, Francine. La formation manquante, une charnière entre la reconnaissance des acquis et la formation au collégial. Collection Études et réflexions, F.I.R.A.C., juillet 1988, p. 8.

(2) LANDRY, Francine. Idem, p. 13-14.

Tableau XXXII

MODALITÉS CHOISIES PAR LES CÉGEPS QUI ONT OFFERT DE LA FORMATION MANQUANTE AU COURS DE L'ANNÉE 1987-1988	
MODALITÉS	**CÉGEPS**
. Approche tutorale avec suggestion de livres	Ahuntsic André-Laurendeau, Bois-de-Boulogne, Granby, Matane
avec médiagraphie	Trois-Rivières (pour consolider apprentissages), Sherbrooke
d'information	Vanier (pour planifier le programme)
. Assistance à des cours ou des parties de cours où laboratoire	Ahuntsic Baie-Comeau (pour consolider apprentissages), Granby, Lévis-Lauzon, Outaouais, Saint-Laurent (laboratoire)
. Contrat d'apprentissage	Édouard-Montpetit (pour objectifs non atteints) Montmorency, Saint-Laurent
. Enseignement modulaire	Saint-Laurent
. Travaux longs	Lévis-Lauzon

Tout comme l'I.T.A. de La Pocatière et l'Institut Teccart, les cégeps Ahuntsic, Granby, Lévis-Lauzon et Saint-Laurent ont offert plus d'une modalité de formation manquante à leurs candidats. Cependant, parmi la liste des cégeps du tableau XXXII, il y en a quelques-uns qui spécifient que c'est exceptionnellement ou pour une ou deux personnes qu'ils ont procédé à cette activité (Ahuntsic, Édouard-Montpetit, Granby, Montmorency, Sherbrooke).

On peut donc conclure qu'actuellement un petit nombre d'établissements de formation collégiale organisent systématiquement la formation manquante soit pour aider les candidats à se préparer à l'évaluation, soit pour poursuivre l'atteinte d'objectifs complémentaires.

Dans une optique de progression dans l'implantation du système de reconnaissance des acquis au niveau collégial, il serait opportun qu'une réflexion s'effectue au sein du réseau (à partir du document de F. Landry: La formation manquante: une charnière entre la reconnaissance des acquis et la formation au collégial) afin que chacun apprivoise la réalité de la formation manquante directement reliée à la reconnaissance des acquis et se dote de moyens pour organiser systématiquement des activités dans ce sens. Il faut se rappeler que la formation manquante est une étape essentielle du processus de reconnaissance des acquis.

2. Les autres activités réalisées en 1987-1988

Comme on l'a constaté, l'enquête a exploré les données sur la réalisation de sessions d'information et de formation, sur l'élaboration d'outils administratifs et d'évaluation, sur la dispensation du cours Méthodologie du Portfolio, sur le traitement des demandes d'évaluation d'acquis et enfin sur la formation manquante. Ayant conscience que ces éléments ne couvraient pas toutes les réalisations des collèges en matière de reconnaissance des acquis, une question a été posée spécifiquement sur les activités de développement autres que celles mentionnées explicitement dans le questionnaire.

Dix-huit (39%) collèges disent avoir réalisé d'autres activités de développement au cours de l'année 1987-1988 alors que 25 collèges (54%) répondant «non» à cette question. Trois établissements (7%) se sont abstenus de répondre. Voici la liste des collèges qui ont indiqué avoir exécuté d'autres activités et la nature de ces activités.

TABLEAU XXXIII

AUTRES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 1987-1988	
COLLÈGES	**NATURE DES ACTIVITÉS**
Ahuntsic	Session d'évaluation de métiers militaires des Forces canadiennes
André-Laurendeau	Création de Guide et outils pour candidats (do it yourself kit)
Alma	Mise au point d'une grille d'équivalences pour la formation en agriculture
Bois-de-Boulogne	Participation aux tests provinciaux de français et au projet en techniques de soins infirmiers. Élaboration de tests en techniques administratives
Campus Saint-Lambert	Participation à: Groupe de liaison anglophone/francophone collégial Consortium anglophone
Chicoutimi	Collaboration intercollégiale régionale sur le dossier de reconnaissance des acquis
Lévis-Lauzon	Élaboration d'un guide de sensibilisation à la reconnaissance des acquis
Maisonneuve	Évaluation de dossiers et organisation de la formation manquante en techniques d'hygiène dentaire
Montmorency	Élaboration d'un guide d'accompagnement du vidéo «Mon portfolio» Traduction anglaise du vidéo et du guide d'accompagnement Élaboration d'un guide d'entrevue d'évaluation pour un programme s'adressant aux officiers pompiers

TABLEAU XXXIII (suite)

AUTRES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 1987-1988	
COLLÈGES	**NATURE DES ACTIVITÉS**
Rimouski	Études sur la reconnaissance des acquis des travailleuses au foyer Création de deux cours: Pratiques éducatives et Pratiques sociales
Saint-Jérôme	Recherches: - électro - A.F.E.A.S./Femmes collaboratrices/ C.F.P./CEGEP - Techniques de soins infirmiers
Sept-Iles	Démarches auprès des professeurs en électrotechnique en vue de la reconnaissance des acquis
Sherbrooke	Recherche sur la reconnaissance des acquis des femmes au foyer
Valleyfield	Élaboration d'un guide méthodologique pour une approche individuelle au portfolio
Vieux Montréal	Évaluation globale de quatre sessions de formation de l'A.F.E.A.S. en regard des: . techniques d'éducation en services de garde . techniques d'éducation spécialisée . techniques d'assistance sociale
Marie-Victorin	Élaboration de tests standardisés en français
Institut Teccart	«Joint Ventures» Formation manquante en milieu industriel
I.T.A. La Pocatière	Portfolio, guide d'accueil, fiche d'entrevue et d'accueil, politique d'évaluation des apprentissages

Un regard sur la nature des activités laisse rapidement voir une forme d'interprétation à l'expression «autres» activités de développement puisque certaines activités décrites sous cette rubrique ont déjà fait l'objet de réponses à d'autres questions. De plus, nous savons que des collèges sont les maîtres d'oeuvre de projets intéressants qui ne figurent pas dans les résultats de l'enquête. Il faut donc éviter de donner trop d'extension aux données du tableau XXXIII car elles ne révèlent qu'un aperçu de la réalité du réseau collégial quant aux activités de recherche et de création inhérentes à l'implantation du système de reconnaissance des acquis.

On peut cependant noter que l'élaboration de guides ou d'outils pour aider soit les candidats ou les évaluateurs a consommé l'énergie d'un bon nombre de collèges. Des sessions d'évaluation et des études relatives aux besoins de clientèles spécifiques ont aussi fait l'objet d'interventions réalisées en 1987-1988.

CHAPITRE VII: PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 1988-1989

PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 1988-1989

Les questions de l'enquête relatives aux prévisions pour l'année 1988-1989 portaient non seulement sur les activités qui n'avaient pas encore été mentionnées dans le questionnaire mais aussi sur les programmes d'études et les cours susceptibles d'être acceptés ou exclus à priori par les collèges pour traiter les demandes de reconnaissance des acquis. Voici d'abord les résultats touchant les programmes d'études et les cours.

1. Programmes d'études prévus en 1988-1989 pour l'acceptation des demandes de reconnaissance des acquis

Au cours des années antérieures, la majorité des collèges engagés dans des activités de reconnaissance d'acquis avaient déterminé d'avance des programmes d'études où des adultes pouvaient se faire reconnaître des acquis extra-scolaires. En 1987-1988, 26 collèges (57%) indiquent que leur acceptation s'attarde à des programmes cibles alors que 17 établissements (37%) ouvrent l'ensemble des programmes d'études offerts au collège, bien entendu, selon les demandes reçues et la disponibilité des évaluateurs. Trois collèges n'ont pas répondu à la question.

Le tableau XXXIV présente ces résultats en détail.

TABLEAU XXXIV

Programmes d'études prévus en 1988-1989 pour l'acceptation des demandes de reconnaissance des acquis			
COLLÈGES	**TOUS LES PROGRAMMES**	**PROGRAMMES CIBLÉS**	**NOM DES PROGRAMMES CIBLÉS**
Ahuntsic	X		
Alma		X	Agriculture
André-Laurendeau		X	Techniques de bureau, techniques administratives, informatique, électronique et génie civil
Baie-Comeau		X	Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique, techniques d'éducation spécialisée, techniques administratives (3 cours), techniques d'éducation en services de garde, techniques de bureau (5 cours)
Bois-de-Boulogne	ne sait pas		Peut-être un programme en entreprise
Campus St-Lambert	X		
Chicoutimi		X	Techniques de bureau, techniques administratives
Édouard-Montpetit		X	Techniques d'éducation en services de garde, techniques de bureau, techniques administratives, techniques dentaires (denturologiste français)
École nationale d'aérotechnique		X	Mécanique d'entretien d'aéronefs
Granby	X		
John Abbott		X	Administration, bureautique, informatique
Joliette de Lanaudière		X	Garderie, gérontologie et techniques de bureau

TABLEAU XXXIV (suite)

Programmes d'études prévus en 1988-1989 pour l'acceptation des demandes de reconnaissance des acquis			
COLLÈGES	TOUS LES PROGRAMMES	PROGRAMMES CIBLÉS	NOM DES PROGRAMMES CIBLÉS
Jonquière		X	Techniques administratives, techniques de bureau, assurances, techniques d'éducation en services de garde. Plus certains cours sur demande.
Lévis-Lauzon		X	Techniques de gestion agricole
Limoilou	X		
Maisonneuve		X	Techniques administratives, techniques de bureau, techniques de documentation, techniques de dessin industriel, techniques d'hygiène dentaire (plus réponse aux demandes à la pièce selon possibilités)
Matane	X		
Montmorency	X		
Outaouais		X	Techniques administratives, techniques policières, techniques en services de garde, bureautique, agriculture, français
Région de l'Amiante	X		
Rimouski	X		
Rivière-du-Loup	X		
Rosemont	X		
Saint-Jean sur Richelieu	pas de réponse		

TABLEAU XXXIV (suite)

Programmes d'études prévus en 1988-1989 pour l'acceptation des demandes de reconnaissance des acquis			
COLLÈGES	**TOUS LES PROGRAMMES**	**PROGRAMMES CIBLÉS**	**NOM DES PROGRAMMES CIBLÉS**
Saint-Jérôme	X		
Saint-Laurent	X		
Sept-Îles	X		
Sherbrooke		X	Techniques d'éducation en services de garde, techniques administratives, bureautique
Trois-Rivières	X		
Valleyfield		X	Techniques d'éducation en services de garde, techniques d'éducation spécialisée, électrotechnique, génie mécanique et techniques de bureau
Vanier		X	Business Administration et Early Childhood Education. Trois programmes maison: . Special Care Counselling . Air Conditionning . Refrigeration
Vieux Montréal	X		
André-Grasset		X	Les programmes d'enseignement général: sciences humaines et administratives, langues et lettres
École commerciale du Cap		X	Techniques de bureau
L'Assomption		X	Techniques administratives (marketing), techniques de bureau et sciences humaines

TABLEAU XXXIV (suite)

Programmes d'études prévus en 1988-1989 pour l'acceptation des demandes de reconnaissance des acquis			
COLLÈGES	TOUS LES PROGRAMMES	PROGRAMMES CIBLÉS	NOM DES PROGRAMMES CIBLÉS
Lévis		X	Techniques d'administration et de coopération
Marie-Victorin		X	Cours obligatoires de français et 2 cours en techniques du vêtement
Mérici		X	Techniques d'éducation spécialisée
Notre-Dame (Collège de Secrétariat)		X	Techniques de bureau
Notre-Dame de Foy (Campus)		X	Techniques du vêtement
O'Sullivan de Montréal	X		
O'Sullivan de Québec	pas de réponse		
Séminaire Saint-Georges		X	Techniques informatiques, techniques d'éducation spécialisée, techniques administratives, techniques infirmières
Institut Teccart		X	Électronique
I.T.A. La Pocatière	X		
I.T.A. Saint-Hyacinthe		X	Horticulture ornementale, horticulture légumière et fruitière, perfectionnement en productions animales et en productions végétales, gestion et exploitation d'entreprise agricole

Les données de ce tableau, comparées à celles des tableaux XIX et XX, permettent de constater que parmi les collèges répondants qui ont déterminé les programmes d'études cibles, plusieurs ont en 1988-1989 ajouté à leur liste de programmes d'études cibles les techniques administratives (Baie-Comeau, Chicoutimi, Jonquière, Maisonneuve, Outaouais, Vanier, L'Assomption et Lévis) et les techniques de bureau (Chicoutimi, Joliette, Jonquière, Valleyfield, École commerciale du Cap et L'Assomption). L'accessibilité à l'instrumentation dans ces disciplines et la concertation entre les collèges de la province qui offrent ces programmes constituent sûrement des éléments d'explication à ce fait.

La comparaison des tableaux laisse aussi percevoir, parmi la liste des programmes cibles prévus par les collèges en 1988-1989, la venue de quatre programmes qui n'ont pas fait l'objet de traitement de demandes de reconnaissance d'acquis en 1987-1988, à savoir, les techniques d'aménagement cynégétique et halieutique (Baie-Comeau,) les techniques de dessin industriel et les techniques d'hygiène dentaire (Maisonneuve) ainsi que les techniques du vêtement (Marie-Victorin et Campus Notre-Dame-de-Foy). Comme on l'a vu au chapitre VI, des instruments ont été élaborés ou sont en voie de l'être en regard de ces programmes.

2. Cours exclus à priori de la reconnaissance des acquis

Au sein du réseau, des collèges refusent,pour diverses raisons, de traiter des demandes de reconnaissance des acquis dans certaines catégories de cours ou certains cours en particulier. D'autres collèges tentent de traiter l'ensemble des demandes à partir des ressources existantes; les refus sont alors ponctuels et dépendent des ressources exigées par la demande. Cette dernière catégorie prévaut dans le réseau puisque 25 collèges répondants (55%) n'excluent pas de cours à priori de la reconnaissance des acquis. Cinq répondants ne savent pas si le collège a statué sur ce sujet (Bois-de-Boulogne, Joliette-de Lanaudière,

Jonquière, Mérici et I.T.A. de La Pocatière) et deux autres collèges n'ont pas répondu à la question.

Par contre, 13 cégeps et un collège privé (30%) refusent à priori de traiter des demandes de reconnaissance dans certaines catégories de cours ou certains cours. Voici les résultats de la compilation des données à ce sujet.

TABLEAU XXXV

Cours exclus à priori de la reconnaissance des acquis en 1988-1989		
COLLÈGE	COURS OU CATÉGORIE DE COURS EXCLUS	RAISON DE L'EXCLUSION
Ahuntsic	Cours communs obligatoires. Cours complémentaires	Manque d'outils. Ne s'appliquent pas au principe qu'il faut éviter que les gens refassent les apprentissages maîtrisés.
	Cours de langue seconde	Non indiqué
André-Laurendeau	Cours obligatoires en français et philo	Attendons outils de Marie-Victorin et Rosemont.
	Cours de langue seconde	Problème de classement
Baie-Comeau	Éducation physique	Attendons entente ou plan provincial sur les objectifs poursuivis par ces cours.
Lévis-Lauzon	Cours de français et philosophie. Cours complémentaires	Plus facile de commencer l'expérimentation par des cours de spécialisation d'un programme. Voulons établir un bureau de reconnaissance des acquis au cégep.
Maisonneuve	Cours complémentaires et communs obligatoires (accidentellement réponse à de telles demandes si urgence ou besoin)	Politique officielle du collège en reconnaissance des acquis

TABLEAU XXXV (suite)

Cours exclus à priori de la reconnaissance des acquis en 1988-1989		
COLLÈGE	**COURS OU CATÉGORIE DE COURS EXCLUS**	**RAISON DE L'EXCLUSION**
Montmorency	Cours obligatoires et cours complémentaires	Plus difficile à évaluer ou ne correspondent pas à l'idée d'éviter de réapprendre ce qui est su.
Rosemont	Cours d'éducation physique et de langue	Non indiqué
Saint-Jérôme	Réserves en physique et chimie	Ces disciplines ne peuvent pas s'étudier en dehors du cadre scolaire.
Sherbrooke	Pour les cours qui ne sont pas offerts à l'éducation des adultes du collège	Absence d'outils et d'évaluateurs
Trois-Rivières	Cours communs obligatoires	Attendons les tests provinciaux.
Valleyfield	Cours communs obligatoires et cours complémentaires	Cours qui ne relèvent pas exclusivement du service d'éducation des adultes.
Vanier	3 cours en techniques d'éducation en services de garde (séminaire et stage)	Cours qui exigent une évaluation basée sur l'observation continue.
	27 cours en techniques administratives	Cours de niveau avancé ayant peu de chance d'être réussis.
	3 programmes maison: (1 stage et 4 projets)	Cours de niveau trop avancé pour faire de la reconnaissance des acquis.

TABLEAU XXXV (suite)

Cours exclus à priori de la reconnaissance des acquis en 1988-1989		
COLLÈGE	**COURS OU CATÉGORIE DE COURS EXCLUS**	**RAISON DE L'EXCLUSION**
Vieux Montréal	Séminaire d'intégration en techniques d'éducation en services de garde	En période d'expérimentation
	Stages en techniques d'éducation spécialisée	Les professeurs n'ont pas reçu de formation pour l'évaluation de stage.
Institut Teccart	Tous sauf dans les cours techniques du programme en électronique	Matériel d'évaluation non disponible

La majorité des collèges qui déterminent à l'avance les cours qui ne doivent pas faire l'objet de reconnaissance des acquis le font surtout en regard des cours communs obligatoires et des cours complémentaires. Ce fait recoupe la situation notée dès le début de l'implantation du système de reconnaissance des acquis. En effet, le rapport d'évaluation des activités 1985-1986 fait clairement part des hésitations des collèges à sanctionner des acquis non scolaires pour les cours obligatoires et cerne la problématique posée spécifiquement par les cours de langue et d'éducation physique. En 1988-1989, la situation est exactement la même; cependant, la venue prochaine des tests standardisés de français et des épreuves réseau de philosophie la modifiera de façon positive. Quant aux problèmes posés par les cours de langue et d'éducation physique, les collèges souhaitent des balises provinciales issues d'une consultation auprès des principaux intervenants afin d'ouvrir, dans un avenir rapproché, ces cours à la reconnaissance des acquis.

Il est intéressant de noter que les cours «stage» ou «projets» font aussi l'objet d'exclusion à la reconnaissance des acquis de la part de quelques collèges. Un travail de fond semble nécessaire pour cerner la teneur évaluative d'apprentissages pratiques faits dans certains milieux d'exercice ou de travail afin d'élaborer des instruments de mesure pertinents et d'habiliter les enseignants à effectuer adéquatement ce type d'évaluation.

Ce travail est d'ailleurs à l'agenda 1988-1989 du collège de Bois-de-Boulogne et certainement d'autres collèges qui réalisent actuellement des projets visant des programmes d'études où il s'effectue des stages ou des expériences pratiques.

3. Activités prévues pour l'année 1988-1989

Trente collèges répondants (65%) ont inscrit les activités planifiées pour l'année 1988-1989. Ici encore, les résultats de l'enquête sont incomplets et ne rendent certainement pas justice à l'ensemble des établissements qui ont participé à l'enquête puisque la question spécifiait les activités de développement autres que celles mentionnées explicitement dans le questionnaire. Des collèges ont répondu qu'ils ne prévoyaient pas travailler à de telles activités mais ça ne signifie pas qu'ils n'ont pas d'activités en reconnaissance des acquis à l'agenda 1988-1989.

Le tableau XXXVI expose les activités prévues en 1988-1989 par les collèges qui ont fourni de telles informations lors de l'enquête.

TABLEAU XXXVI

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'ANNÉE 1988-1989	
COLLÈGES	**ACTIVITÉS PRÉVUES**
Ahuntsic	. Concertation intercollégiale en techniques administratives . Projet en techniques policières en collaboration avec la C.U.M. . Projet de formation sur mesure avec Hydro-Québec . Participation au Programme d'accès à l'égalité (P.A.E.) pour le personnel du collège
André-Laurendeau	. Élaboration d'outils pour techniques de bureau (en concertation)
Alma	. Développement d'outils d'évaluation pour 2 autres cours en agriculture
Baie-Comeau	. Analyse de dossier du personnel de secrétariat du collège; exploration de formation manquante cours 900.62 . Concordance de certains cours d'informatique donnés à l'E.A. . Gestion autochtone en milieu naturel
Bois-de-Boulogne	. Projet en philosophie et en évaluation de stage
École nationale d'aérotechnique	. Programme de reconnaissance des acquis de formation pour l'avionique
Édouard-Montpetit	. Conception de recueil de textes pour préparer les étudiants à l'évaluation en techniques d'éducation en services de garde . Élaboration d'outils d'évaluation en techniques de bureau et techniques administratives

TABLEAU XXXVI (suite)

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'ANNÉE 1988-1989	
COLLÈGES	**ACTIVITÉS PRÉVUES**
Granby	. Consolider l'implantation du système local de reconnaissance des acquis . «Joint Venture» avec T.R.M.
Joliette-de Lanaudière	. Activités dans les programmes de gérontologie et techniques de bureau (incertain)
Jonquière	. Élaboration de: - guide de gestion administrative en reconnaissance des acquis - grille d'évaluation d'un dossier «candidat» - guide de la démarche du candidat - guide de l'évaluateur
Lévis-Lauzon	. Compléter le guide de sensibilisation à la reconnaissance des acquis
Maisonneuve	. Développer des outils en techniques d'hygiène dentaire et techniques en dessin industriel
Matane	. Activités d'information et de formation auprès du personnel du collège . Impression de document publicitaire sur les services de reconnaissance des acquis
Montmorency	. Guide préparatoire de l'étudiant en immobilier . Questionnaire d'entrevue auprès des entreprises en électro . Méthode d'évaluation pour la reconnaissance des acquis dans les entreprises
Outaouais	. Projet de «Joint Venture» avec la C.F.P. et peut-être la Banque du Canada

TABLEAU XXXVI (suite)

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'ANNÉE 1988-1989	
COLLÈGES	ACTIVITÉS PRÉVUES
Saint-Jérôme	. Encadrement des étudiants pour la formation manquante dans le programme de «Transition Travail»
Sherbrooke	. Concertation avec autres collèges pour développer des instruments en bureautique et techniques administratives
Trois-Rivières	. Participation au projet commun (intercollégial) en techniques de bureau
Valleyfield	. La formation manquante
Vanier	. Faculty Handbook pour le cours portfolio . «Joint Ventures» avec l'Office des services de garde à l'Enfance . Inclure 2 programmes maison pour la reconnaissance des acquis - Office System Technology - Électrotechnique
Vieux Montréal	. Service de sensibilisation et formation auprès du personnel . Politique et procédure d'évaluation . Guide du candidat et de l'évaluateur . Développement d'outils
André-Grasset	. Information et initiation sur la reconnaissance des acquis . Politique locale et procédure
L'Assomption	. Mise sur pied d'un comité local en reconnaissance des acquis
Marie-Victorin	. Élaboration de tests standardisés en français

TABLEAU XXXVI (suite)

ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'ANNÉE 1988-1989	
COLLÈGES	**ACTIVITÉS PRÉVUES**
Notre-Dame-de-Foy (Campus)	. Mise en oeuvre officielle des conditions préalables à l'implantation . Implantation effective de la reconnaissance des acquis
O'Sullivan de Québec	. Établir la structure de base de notre politique de reconnaissance des acquis
Séminaire Saint-Georges	. Monter notre service de reconnaissance des acquis
Institut Teccart	. «Joint Venture»
I.T.A. La Pocatière	. Techniques d'entrevue . Référentiel programme . Promotion auprès des clientèles . Concertation avec intervenants du monde agricole
I.T.A. Saint-Hyacinthe	. Production d'une table d'équivalences répertoriant la formation agricole dispensée au cours des cinq dernières années en regard des programmes d'A.E.C. et de G.E.E.A.

Quatre grands thèmes se retrouvent, entre autres, au calendrier 1988-1989 des activités de reconnaissance des acquis des cégeps qui ont indiqué de telles prévisions lors de l'enquête, à savoir la concertation intercollégiale en techniques administratives et en techniques de bureau, l'élaboration d'outils d'évaluation ou de préparation à l'évaluation dans différents programmes, la formation manquante et les plans conjoints (Joint Venture) avec les milieux de travail (C.F.P./cégep/organisme ou association). Dans le réseau privé, outre le collège Marie-Victorin et l'Institut Teccart qui poursuivent leurs projets respectifs, les

établissements privés de formation collégiale prévoient travailler à la mise en place de leur service local de reconnaissance des acquis. Les deux I.T.A. continuent leur travail d'exploration au niveau des techniques agricoles et visent une concertation intercollégiale et avec le milieu agricole.

En résumé, la planification des activités 1988-1989 dénote l'élan manifesté par plusieurs établissements de formation collégiale dans le dossier de la reconnaissance des acquis et l'émergence de nouveaux collèges qui emboîtent le pas. L'implantation du système de reconnaissance des acquis progresse rapidement et devient «l'affaire» d'un ensemble important de collèges.

CONCLUSION

En 1987-1988, il s'est fait au niveau collégial un travail considérable dans le dossier de la reconnaissance des acquis. Voici les principales réalisations:

- L'étape d'information du personnel des collèges est assumée par l'ensemble des collèges et la phase de formation s'amorce progressivement.

- Il s'est fait un certain travail de rédaction de politiques locales mais une partie importante des collèges fonctionnent avec des règles d'application et de procédures établies.

- Le cours Méthodologie du portfolio connaît une légère hausse quant au nombre de cours donnés et au nombre d'inscriptions. L'encadrement individuel qu'il comporte sous-tend une reconnaissance des acquis à la pièce dans un nombre important de collèges et suscite un besoin de réflexion sur l'utilisation efficace de l'approche du portfolio au sein du réseau.

- Plusieurs collèges ont concentré leurs efforts sur le service à la clientèle et ont traité un nombre plus important de demandes d'évaluation d'acquis que dans les années antérieures. Il reste cependant du boulot à faire dans ce sens. C'est le secteur de la formation professionnelle qui est spécifiquement touché par le traitement des demandes d'évaluation et celles-ci se dirigent surtout vers les techniques familiales et les techniques administratives. Les approches les plus utilisées pour traiter les demandes d'évaluation sont le portfolio, l'épreuve orale et l'épreuve écrite et, dans presque tous les collèges, elles se retrouvent combinées, soit par paires, soit toutes les trois ensemble.

- La volonté de traiter les demandes d'acquis provenant d'autres collèges est présente dans le réseau mais, pour l'actualiser, des mécanismes devront être mis en place.

- L'instrumentation a connu un essor important au cours de l'année 1987-1988. Des instruments sont utilisés pour plus de 275 cours se répartissant dans plus de 35 programmes différents. La variété des instruments est surprenante et répond à un ensemble important de besoins soit des candidats, soit des évaluateurs. Un bon nombre de collèges accepteraient de partager avec d'autres collèges les instruments qu'ils ont développés. Ici aussi, des mécanismes d'échange seraient précieux.

- Dans quelques collèges, la formation manquante fait l'objet d'activités intéressantes; cependant, au sein du réseau, elle commence à peine à prendre forme. Un coup de pouce lui serait nécessaire pour qu'elle devienne partie intégrante du processus de reconnaissance des acquis.

- Les activités prévues par les collèges pour l'année 1988-1989 s'attardent particulièrement à l'élaboration de l'instrumentation, à la formation manquante, aux plans conjoints (Joint Venture) et à la concertation intercollégiale dans certains programmes. Il y a aussi un travail d'organisation du service de reconnaissance des acquis prévu dans les collèges qui débutent dans le dossier.

Cette liste de réalisations illustre tout ce qui a été fait en 1987-1988 et permet, dans une optique de progression de l'implantation du système de reconnaissance des acquis au niveau collégial, de faire les recommandations suivantes:

- Étendre la sensibilisation auprès des clientèles potentielles et intensifier l'organisation d'activités de formation pour le personnel des collèges.

- Amorcer une discussion sur les questions fondamentales en reconnaissance des acquis afin d'assurer une cohérence dans la rédaction des politiques locales de reconnaissance des acquis.

. Cerner la situation vécue par les établissements de formation collégiale qui privilégient la démarche du portfolio, en vue d'un échange sur les difficultés qu'elle pose dans l'implantation du système de reconnaissance des acquis.

. Mettre l'accent sur le service à la clientèle.

. Favoriser la mise en place de mécanismes d'échange de services et d'instruments entre les collèges.

. Amorcer une réflexion provinciale sur la définition et l'organisation de la formation manquante.

Les données présentées dans ce rapport proviennent exclusivement des réponses que les collèges ont fournies dans le questionnaire d'enquête sur les activités de reconnaissance des acquis en 1987-1988. Elles ne couvrent donc pas tous les projets subventionnés au cours de cette année qui avaient pour objectifs des avenues de développement comme les programmes centrés sur l'acquisition de compétences, les référentiels plus ouverts que le «cours par cours», l'apprentissage individualisé et autres.

Tout comme les activités réalisées en 1987-1988, ces projets sont non seulement nombreux mais révèlent une qualité exceptionnelle et témoignent d'un savoir et savoir-faire en reconnaissance des acquis qui s'intègrent progressivement chez les différents intervenants du réseau collégial. N'est-ce pas là le gage d'une réussite dans l'implantation du système collégial de reconnaissance des acquis au Québec?

RÉSUMÉ

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de l'enquête sur les activités relatives à la reconnaissance des acquis extrascolaires réalisées dans 46 établissements de formation collégiale en 1987-1988.

Tout au long du rapport, la présentation des données obtenues s'est effectuée de manière à mettre en valeur le travail des collèges répondants dans l'implantation du système de reconnaissance des acquis au niveau collégial et à démontrer l'évolution de cette implantation au cours des trois dernières années.

Six grands thèmes ont été explorés lors de l'enquête: les activités d'information et de formation, les documents administratifs, le cours Méthodologie du portfolio, la demande et le suivi d'évaluation des acquis, la formation manquante et les prévisions pour l'année 1988-1989. Un rappel des données les plus significatives constitue le propos de ce résumé.

- **Les activités d'information et de formation**

  En 1987-1988, l'étape de sensibilisation à la reconnaissance des acquis atteint son point culminant surtout auprès du personnel des collèges puisque la majorité des collèges (94%) ont réalisé des activités d'information. Les réunions du personnel et les réunions départementales ainsi que l'information écrite sont les véhicules préférés pour diffuser l'information. Les sujets le plus fréquemment traités sont la nature et les généralités de la reconnaissance des acquis, la reconnaissance des acquis à notre collège, la démarche du portfolio et l'évaluation et le rôle de l'évaluateur.

Quoique moins étendu, le contact avec les clientèles potentielles à la reconnaissance des acquis est aussi en plein essor, particulièrement dans le réseau public. C'est le dépliant qui est privilégié pour atteindre les clientèles potentielles.

Comparée à l'information, la formation est plus modérée au sein du réseau en 1987-1988. Cinquante-six % des collèges répondants ont procédé à l'étape de formation de leur personnel. Il ne faut pas oublier que l'organisation d'activités de formation exige beaucoup de la part des responsables du dossier de la reconnaissance des acquis et qu'il est très appréciable que plus de la moitié des collèges répondants aient donné près de 500 heures de formation afin de faciliter chez les membres de leur personnel l'acquisition de notions et d'habiletés dans le domaine de l'évaluation des apprentissages réalisés hors du système scolaire.

Les activités de formation du personnel ont surtout porté en 1987-1988 sur l'initiation à la reconnaissance des acquis, l'évaluation des acquis et le portfolio.

- **Les documents administratifs**

Un effort important a été fourni par un ensemble de collèges (35) dans la rédaction de documents administratifs sur la reconnaissance des acquis au cours de l'année 1987-1988. Neuf collèges ont maintenant une politique locale dûment approuvée par leur conseil d'administration. Près d'une dizaine d'établissements ont rédigé une ébauche de politique qui est en instance d'approbation. Les autres collèges répondants se sont dotés de règles d'application ou de procédures auxquelles ils réfèrent pour offrir le service à la clientèle. On voit dans ce travail de rédaction de documents administratifs reliés à la reconnaissance des acquis une volonté des collèges d'articuler leur mode de fonctionnement dans le domaine et

d'en garantir la limpidité. Mais il reste du boulot à accomplir car plusieurs collèges mentionnent la nécessité de discuter de questions fondamentales en reconnaissance des acquis au niveau provincial afin d'atteindre une cohérence minimale dans les interventions des collèges du réseau.

- **La cours Méthodologie du portfolio**

Les résultats de l'enquête quant au cours Méthodologie du portfolio sont malheureusement restreints et incomplets. Toutefois, on peut dire que 14 cégeps ont donné, en 1987-1988, 22 cours Méthodologie du portfolio à 266 personnes. Comparé à l'année antérieure, il y a une légère hausse dans le nombre d'inscriptions (243) et le nombre de cours donnés (12).

Par contre 25 cégeps ont offert d'autres démarches en remplacement du cours Méthodologie du portfolio: le mini-portfolio, les petits groupes et l'encadrement individuel.

Les données obtenues au sujet de l'encadrement individuel laissent le lecteur perplexe car elles révèlent qu'il n'est pas nécessairement une autre démarche offerte en remplacement du cours Méthodologie du portfolio puisqu'il est choisi par les deux tiers des collèges qui donnent le cours. Si le cours et l'encadrement s'adressent à la même clientèle, on peut se demander dans quelle mesure les collèges reconnaissent alors des acquis extrascolaires «à la pièce» et comment concilier cette approche avec l'implantation du système de reconnaissance des acquis qui vise l'ouverture du service à une plus grande population. L'individualisation est certes un concept à privilégier dans nos approches mais comment la garantir compte tenu du volume potentiel de la clientèle et des ressources humaines et financières du réseau? Cette question mérite une réflexion

approfondie si l'on veut assurer l'évolution dans l'implantation du système de reconnaissance des acquis au niveau collégial.

- **La demande et le suivi d'évaluation des acquis**

La demande et le suivi d'évaluation des acquis regroupent plusieurs activités qui ont été réalisées au sein du réseau collégial en 1987-1988. Les données obtenues à leur sujet sont incomplètes et nécessiteraient une majoration puisque plusieurs répondants spécifient fournir des chiffres approximatifs car il ne s'effectue pas de compilation systématique de ces informations dans leur établissement. Il importe cependant de présenter ces données telles que rapportées dans le questionnaire car elles offrent un ordre de grandeur permettant une perception de ce qui s'est passé dans les collèges en 1987-1988 quant à la demande et au suivi d'évaluation d'acquis extrascolaires.

Si nous commençons par les entrevues d'accueil, la compilation des données révèle que 87% des collèges ont accueilli en entrevue plus de 1500 personnes pour échanger sur la reconnaissance des acquis et ses exigences; 25% de ces personnes n'ont pas poursuivi la démarche.

Ne connaissant pas le nombre exact de personnes qui ont fait une demande officielle de reconnaissance des acquis, nous pouvons tout de même affirmer que les demandes d'évaluation d'acquis de 893 personnes ont été traitées par les collèges répondants, pour un total d'environ 4000 unités de cours demandées; 65% de ces unités ont été accordées.

Des écarts considérables sont notés d'un collège à l'autre quant au nombre de personnes dont les demandes sont traitées. Une douzaine de collèges émergent du groupe pour le traitement de 100 à 500 unités de cours demandées. Ces collèges ont sûrement, au cours de l'année 1987-1988, travaillé à la mise en place du service à la clientèle et

peuvent devenir, dans un avenir rapproché, des chefs de file en matière de sanction d'apprentissages extrascolaires. Il existe par contre d'autres collèges qui n'ont pas traité un volume important de demandes d'unités de cours mais qui ont aussi offert un service à la clientèle en lui facilitant une démarche pédagogique approfondie (portfolio). Dans ces collèges, on retrouve des experts en counseling, orientation et support des candidats.

Le traitement des demandes d'évaluation d'acquis extrascolaires a touché en 1987-1988 une soixantaine de programmes d'études et une vingtaine de cours. C'est au sein des techniques de l'administration qu'un nombre plus important de programmes ont été sollicités par les demandes. Par contre, le nombre le plus élevé d'unités demandées se retrouve au chapitre des techniques humaines.

Cinq disciplines se distinguent par un volume important de demandes d'évaluation traitées par les collèges répondants. Par ordre de grandeur, ce sont: les techniques familiales, les techniques administratives, les techniques de bureau, l'agriculture et les techniques d'éducation spécialisée.

Comme les données du chapitre sur l'instrumentation (chapitre V) le dévoilent clairement, il existe dans ces disciplines des instruments soit maison, soit réseau, qui visent l'accueil et le suivi du candidat dans la démarche ainsi que la mesure de l'apprentissage.

Les cours de formation générale font très peu l'objet de reconnaissance d'acquis. L'absence en 1987-1988 d'instrumentation et les indices de difficultés posées par l'évaluation des cours communs obligatoires et cours complémentaires semblent justifier ce fait.

Au cours de l'année 1987-1988, le portfolio, l'épreuve écrite et l'épreuve orale sont les trois approches les plus utilisées pour traiter les demandes d'évaluation d'acquis. Il est rare qu'un collège

utilise une seule approche et ce sont les trois approches citées plus haut qui, dans une proportion presque égale, se retrouvent par «paires» dans un bon nombre de collèges répondants.

Les données obtenues à la question des approches sont limitées et difficiles d'interprétation. Une exploration plus approfondie de cette question serait précieuse pour saisir la réalité des collèges quant aux approches qu'ils privilégient.

Trente-cinq collèges du réseau expriment leur accord au traitement de demandes d'évaluation d'acquis provenant d'autres collèges, surtout lorsque ces demandes couvrent les programmes d'études qu'ils offrent et les cours pour lesquels ils font déjà de la reconnaissance des acquis et faisant l'objet d'expertise de leur part. Cette volonté de service de la part de ces collèges est tout à leur honneur; il importerait de mettre en place des mécanismes facilitant les échanges intercollégiaux qui contribueraient de façon significative à l'implantation du système de reconnaissance des acquis.

En 1985-1986, aucuns frais n'avaient été demandés aux adultes participant aux projets de reconnaissance des acquis. En 1987-1988, 26 établissements d'enseignement collégial exigent des frais aux candidats. La diversité des barèmes est importante mais ce sont les frais rattachés à des heures de cours ou à des cours qui sont demandés dans le plus grand nombre de collèges.

Contrairement aux frais exigés des candidats, la rétribution des enseignants pour l'évaluation des acquis était pratique courante dès le début de l'implantation du système de reconnaissance des acquis.

En 1987-1988, 31 collèges rémunèrent les enseignants. Encore là les types de rétribution et les montants alloués sont très disparates. C'est tout de même le taux horaire, qui varie de 15 $ à 32 $, qui a la préférence dans le réseau. Selon les informations reçues, on ne peut

préciser les assises des différents taux, ni de quelle façon on les a fixés, ni ce qu'ils recouvrent comme travail de la part de l'enseignant.

Au cours de l'année 1987-1988, 289 enseignants ont participé à l'évaluation d'acquis extrascolaires. Le nombre d'enseignants engagés dans l'évaluation des acquis varie de 1 à 24 d'un collège à l'autre. C'est la catégorie de 5 à 9 professeurs qui est le plus souvent rencontrée (dans 15 collèges). Ici encore, l'information est partielle; cerner la part des enseignants dans l'encadrement des participants, dans l'élaboration de critères et d'instruments d'évaluation, dans l'accueil et le suivi des démarches aurait été intéressant.

- **L'instrumentation en reconnaissance des acquis**

Une panoplie d'instruments de travail en reconnaissance des acquis existent actuellement au sein du réseau collégial. L'enquête n'a pu identifier tous ces instruments ni préciser la fin et le contexte de leur utilisation. Une autre étape de collecte de données sera nécessaire pour obtenir un profil exhaustif de l'instrumentation en reconnaissance des acquis développée dans les établissements de formation collégiale.

Toutefois, les données issues de l'enquête permettent de saisir la diversité des instruments que 29 collèges répondants ont mentionné utiliser pour un total de plus de 275 cours se répartissant dans plus de 35 programmes différents. Comparées aux données des années antérieures, elles démontrent sans contredit qu'en trois ans l'élaboration de l'instrumentation en reconnaissance des acquis a rapidement progressé tant dans le nombre que dans la variété des instruments. Cette activité est donc en pleine expansion au sein d'un groupe de collèges qui travaillent à accroître les moyens d'évaluer

les apprentissages réalisés hors de l'école et qui contribuent à faire progresser l'implantation du système de reconnaissance des acquis.

Vingt et un collèges répondants expriment leur accord à l'utilisation dans d'autres collèges des instruments qu'ils ont développés. Les conditions émises sont minimes et réfèrent dans l'ensemble à des ententes entre collèges, à l'autorisation des concepteurs ou des collèges, à l'indication de la source de l'instrument et à la nécessité de valider l'instrument avant de le diffuser. Un répondant exprime le désir que le F.I.R.A.C. établisse des modalités d'échange après avoir consulté les principaux intervenants.

- La formation manquante

L'organisation de la formation manquante au cours de l'année 1987-1988 s'est effectuée de façon ponctuelle et sommaire. Même si la compilation des données révèle que 18 collèges répondants ont organisé de la formation manquante pour des personnes dont ils ont évalué les apprentissages extrascolaires, plus d'un d'entre eux spécifient que c'est exceptionnellement où pour une ou deux personnes qu'ils ont procédé à cette activité. Les modalités de formation manquante privilégiées par la majorité des collèges qui ont organisé ce type de formation sont l'approche tutorale et l'assistance à des cours ou des parties de cours ou des laboratoires. L'enseignement modulaire, les travaux longs et la formation à distance sont utilisés par un ou deux établissements d'enseignement collégial.

Ces données, quoique succinctes, laissent pressentir une hésitation face à la formation manquante de la part des collèges répondants. Indissociable de la reconnaissance des acquis, la formation manquante a donc besoin d'être apprivoisée tant dans sa définition que dans son organisation et il importerait dans un avenir rapproché d'y porter

une attention particulière afin qu'elle fasse partie intégrante du processus de reconnaissance des acquis.

- **Les autres activités de développement réalisées en 1987-1988**

D'autres activités que celles déjà mentionnées dans le rapport ont été réalisées dans les collèges répondants au cours de l'année 1987-1988. On peut citer:

. des sessions d'évaluation de métiers militaires des Forces canadiennes (Ahuntsic) et de la formation donnée par l'A.F.E.A.S. (Vieux Montréal);

. l'élaboration des guides:
  . de sensibilisation à la reconnaissance des acquis (Lévis-Lauzon),
  . d'approche individuelle au portfolio (Valleyfield, I.T.A. La Pocatière),
  . d'accompagnement au vidéo «Mon portfolio» (Montmorency, I.T.A. La Pocatière), Do it yourself kit (André-Laurendeau);

. L'amorce de «Joint Ventures» (Saint-Jérôme, Institut Teccart);

. Recherches et études:
  . sur la reconnaissance des acquis des travailleuses au foyer (Rimouski, Sherbrooke),
  . sur l'électrotechnique (Saint-Jérôme, Sept-Îles) et
  . sur les techniques de soins (Saint-Jérôme, Bois-de-Boulogne);

. La traduction anglaise du vidéo «Mon portfolio» et du guide d'accompagnement (Montmorency).

- **Les prévisions pour l'année 1988-1989**

Trois thèmes particuliers sont traités sous la rubrique «prévisions pour l'année 1988-1989»; il s'agit des programmes d'études prévus, des cours exclus à priori par les collèges comme objet de reconnaissance des acquis et des activités de reconnaissance des acquis planifiées pour cette année.

Certains établissements de formation collégiale (17) ouvrent à la reconnaissance des acquis tous les programmes offerts dans leur établissement et tentent de répondre aux demandes selon les ressources disponibles, alors que 26 collèges déterminent des programmes cibles et traitent spécifiquement les demandes d'évaluation d'acquis qui s'y rattachent.

Quant à la question de l'exclusion de cours à priori, 14 collèges répondent oui et les cours identifiés sont généralement les cours communs obligatoires et les cours complémentaires. Les raisons d'exclusion les plus fréquemment invoquées sont l'absence d'outils et d'évaluateurs, l'indice de difficulté dans l'évaluation de tels cours et leur non-correspondance au principe d'éviter d'apprendre ce qui est déjà appris.

Comme nous l'avons déjà vu, le dossier de la reconnaissance des acquis est en pleine effervescence dans plusieurs collèges de la province et les activités prévues pour l'année 1988-1989 démontrent la véracité de ce fait.

Trente établissements ont indiqué les activités planifiées pour l'année 1988-1989 et près de la moitié d'entre eux ont plus d'un projet en marche.

Dans les cégeps, la concertation intercollégiale en techniques de bureau et techniques administratives, l'élaboration d'outils

d'évaluation, la formation manquante et les plans conjoints (Joint Venture) sont les grands thèmes à l'agenda 1988-1989.

Dans le réseau privé (sauf pour le collège Marie-Victorin et l'Institut Teccart), c'est un travail de mise en place du service local de reconnaissance des acquis qui est prévu par la majorité des collèges.

Les deux I.T.A. entreprendront des activités de concertation intercollégiale et avec le milieu agricole.

CONCLUSION

Pour faciliter une vision globale des activités de reconnaissance des acquis réalisées dans les établissements de formation collégiale en 1987-1988, les résultats de l'enquête les plus révélateurs ont été présentés dans ce résumé.

Globalement, on constate que l'implantation du système de reconnaissance des acquis dans le réseau collégial est en plein essor et qu'il importe que les collèges maintiennent leur engagement dans ce dossier et articulent l'ensemble de leurs interventions pour offrir, dans un avenir assez rapproché, une réponse adéquate à l'ensemble des besoins des apprenants adultes du Québec en matière de reconnaissance des acquis.

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE
SUR LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS
DANS LE RÉSEAU COLLÉGIAL
EN 1987-88 ET 1988-89

Septembre 1988

IDENTIFICATION

Nom du collège: _____

Nom du ou des répondants:	Fonctions du ou des répondants:
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

1. En 1987-88, avez-vous réalisé des activités d'information, de promotion, de publicité ou de recrutement auprès de personnes ou de groupes susceptibles de faire évaluer leurs acquis extrascolaires dans votre collège?

   · Oui ☐ 1

   · Non ☐ 2

   Si oui, indiquez la nature de ces activités en cochant la ou les cases appropriées.

   · Diffusion d'information écrite auprès des étudiants du collège ☐ 3

   · Diffusion d'information écrite à l'externe ☐ 4

   · Annonce publicitaire dans un média ☐ 5

   · Réunion d'information avec des étudiants ☐ 6

   · Réunion d'information à l'externe (ex.: dans une entreprise) ☐ 7

   · Autre (précisez) ☐ 8 9

   _____

   _____

   _____

   _____

Note: Ne pas tenir compte des chiffres inscrits près de la case réponse.

2. En 1987-88, avez-vous réalisé des activités d'information auprès des personnels de votre collège susceptibles d'intervenir en reconnaissance des acquis?

- Oui ☐ 10
- Non ☐ 11

Si oui, indiquez la nature de ces activités en cochant la ou les cases appropriées.

- Diffusion d'information écrite auprès du personnel ☐ 12
- Réunion d'information avec le personnel ☐ 13
- Réunion départementale ☐ 14
- Journée pédagogique ☐ 15
- Autre (précisez) ☐ 16

_____ 17

_____

_____

_____

Si oui, indiquez les sujets d'information.

_____ 18

_____

_____

_____

3. En 1987-88, avez-vous offert au personnel du collège des activités de formation sur la reconnaissance des acquis?

- Oui ☐ 19
- Non ☐ 20

Si oui, indiquez la nature de ces activités de formation en cochant la ou les cases appropriées:

- Activité d'initiation à la reconnaissance des acquis ☐ 21
- Activité sur le portfolio ☐ 22
- Activité sur l'évaluation des acquis ☐ 23
- Autre (précisez) ☐ 24

25

_____

_____

_____

_____

Si oui, précisez la durée totale des activités de formation mentionnées précédemment:

_____ heures 26

4. En 1987-88, avez-vous travaillé à élaborer une politique, des règles d'application et/ou des procédures portant sur la reconnaissance des acquis?

- oui ☐ 27
- non ☐ 28

Si oui, cochez la ou les cases correspondant aux documents dont vous disposez dans votre collège, en août 1988:

- Une politique locale dûment approuvée ☐ 29
- Une politique locale en instance d'approbation ☐ 30
- Des règles d'application et/ou des procédures établies ☐ 31
- Autre (précisez) ☐ 32

33

_____

_____

_____

_____

5. En 1987-88, des personnes ont-elles demandé à ce que leurs acquis extrascolaires soient évalués dans votre collège?

· Oui ☐ [34]

· Non ☐ [35]

Si oui,

combien ont été reçues en entrevue d'accueil par un professionnel?

_____ personnes [36]

combien ont complété un formulaire ou une demande écrite pour faire évaluer leurs acquis extrascolaires?

_____ personnes [37]

parmi les personnes reçues en entrevue, combien n'ont pas poursuivi leur démarche pour l'évaluation de leurs acquis extrascolaires?

_____ personnes [38]

6. En 1987-88, le cours Méthodologie du portfolio a-t-il été dispensé à votre collège?

- Oui ☐ 39
- Non ☐ 40

Si oui, combien de fois ce cours a-t-il été dispensé en 1987-88?

_____ fois 41

Si oui, quel était le nombre total d'inscriptions au cours Méthodologie du portfolio en 1987-88?

_____ inscriptions 42

7. En 1987-88 avez-vous offert une alternative au cours Méthodologie du portfolio?

- Oui ☐ 43
- Non ☐ 44

Si oui, indiquez l'alternative offerte:

- encadrement individuel ☐ 45
- petits groupes ☐ 46

8. En 1987-88, avez-vous donné suite à des demandes de personnes voulant faire reconnaître leurs acquis extrascolaires?

· Oui ☐ [47]

· Non ☐ [48]

Si oui, quel est le nombre de personnes dont les acquis ont été évalués en 1987-88?

_____ personnes [49]

quel est le nombre total d'unités de cours (crédits) DEMANDÉES par l'ensemble de ces personnes?

_____ unités de cours demandées [50]

quel est le nombre total d'unités de cours ACCORDÉES à ces personnes en date d'août 1988?

_____ unités de cours accordées [51]

9. Pour déterminer la répartition des demandes traitées, auriez-vous l'obligeance de remplir le tableau suivant?

	PROGRAMME (écrire A.E.C. ou C.E.C. ou D.E.C. ou ...)	no d'unité demandées	no d'unité accordées	no d'unité refusées	no d'unité à évaluer
Cours de spécialisation ou de concentration					
Stages					
Cours complémentaires					
Cours communs obligatoires					

10. Si vous avez évalué des acquis extrascolaires en 1987-88, indiquez la proportion approximative d'entre elles qui ont été traitées à l'aide de l'une ou l'autre des approches suivantes:

- Données non disponibles _____ ☐ 53
- Présentation d'un portfolio ou d'un dossier (évaluation à partir des preuves et pièces justificatives) _____ % 54
- Examen, test, épreuve écrite _____ % 55
- Entrevue et/ou épreuve orale _____ % 56
- Épreuve de performance et/ou grille d'observation _____ % 57
- Table d'équivalence (pour des cours suivis en dehors du réseau collégial _____ % 58
- Autre (précisez) ☐ 59

60

_____

_____

_____

_____

11. Avez-vous demandé des frais aux personnes dont les acquis ont été évalués? (frais d'ouverture de dossier, d'évaluation et d'inscription au bulletin)

- Oui ☐ 41
- Non ☐ 42

Si oui, quel est le montant total demandé? _____ $ 43
(pour l'ensemble du processus)

12. En 1987-88, approximativement combien d'enseignants de votre collège ont participé à l'évaluation proprement dite d'acquis extrascolaires?

_____ enseignants 44

13. Avez-vous donné une compensation, aux enseignants qui ont participé à l'évaluation d'acquis extrascolaires?

- Oui ☐ 45
- Non ☐ 46

Si oui, selon quel barème? 47

_____

_____

_____

_____

_____

14. Pour les personnes dont vous avez évalué les acquis, a-t-il été nécessaire d'organiser la formation manquante?

- Oui ☐ 68
- Non ☐ 69

Si oui, quelle(s) modalité(s) avez-vous choisie(s)? (décrire brièvement) 70

_____

_____

_____

_____

15. En 1988-89, dans quels programmes votre collège prévoit-il accepter des demandes de reconnaissance des acquis?

- Aucun programme ☐ 71
- Tous les programmes offerts au collège (selon les demandes reçues et la disponibilité des évaluateurs) ☐ 72
- Des programmes cibles ☐ 73

  Précisez lesquels 74

  _____

  _____

  _____

  _____

- Ne sait pas ☐ 75

16. Pour diverses raisons, quelques collèges refusent de traiter des demandes de reconnaissance des acquis dans certaines catégories de cours (ex.: les cours communs obligatoires, les cours complémentaires, les cours de langue seconde, les stages, etc.) Dans votre collège, certaines catégories de cours ou certains cours sont-ils exclus a priori de la reconnaissance des acquis en 1988-89?

- Oui ☐ 76
- Non ☐ 77
- Ne sait pas ☐ 78

Si oui, précisez les cours ou les catégories de cours exclus de la reconnaissance des acquis en 1988-89:

_____ 79

_____

_____

_____

_____

_____

Si oui, précisez la ou les raisons (si connues):

_____ 80

_____

_____

_____

_____

_____

_____

17. Plusieurs collèges ont commencé à développer des instruments permettant d'une part aux étudiants de se préparer à l'évaluation de leurs acquis et d'autre part aux enseignants de mesurer et d'évaluer ces acquis. En août 1988, votre collège dispose-t-il de certains de ces instruments?

· Oui ☐ e1

· Non ☐ e2

Si oui, indiquez dans le tableau suivant les programmes pour lesquels de tels instruments sont disponibles, les numéros des cours visés par ces instruments et la nature de ceux-ci. Mentionnez uniquement les instruments disponibles en date d'août 1988 et susceptibles d'être utilisés tels quels en 1988-89 par au moins un enseignant-évaluateur de votre collège.

e3

Programme	No cours	Nature de l'instrument

Programme	No Cours	Nature de l'instrument

18. Si vous avez complété le tableau de la question 18, indiquez si, à votre avis, certains des instruments mentionnés au tableau pourraient éventuellement être utilisés par des étudiants et des enseignants d'autres collèges?

- Oui ☐ 04
- Non ☐ 05

Si oui, indiquez, à votre avis, lesquels de ces instruments pourraient être utiles dans d'autres collèges et à quelles conditions ils pourraient être utilisés (ex.: autorisation des concepteurs des instruments, validation des instruments, etc.):

06

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

19. À votre avis, votre collège accepterait-il de traiter des demandes de reconnaissance des acquis en provenance d'autres collèges?

- Oui ☐ 87
- Non ☐ 88

Si oui, dans quels programmes? 89

_____

_____

_____

_____

20. En 1987-88 avez-vous travaillé à des activités de développement autres que celles mentionnées explicitement dans le présent questionnaire:

- Oui ☐ 90
- Non ☐ 91

Si oui, indiquez lesquelles. 92

_____

_____

_____

_____

21. En 1988-89, prévoyez-vous travailler à des activités de développement autres que celles mentionnées explicitement dans le présent questionnaire?

- Oui ☐ 83
- Non ☐ 84

Si oui, indiquez lesquelles. 88

_____

_____

_____

_____

Merci pour votre collaboration!

Bien vouloir retourner le questionnaire complété pour le 26 septembre à:

Madame Rollande Turcotte
F.I.R.A.C.
Fédération des cégeps
500 boulevard Crémazie est
Montréal, Québec
H2P 1E7

TIRAGE: 1000 exemplaires

DÉPOT LÉGAL: Premier trimestre 1989

Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada

ISBN 2-891000-055-2

La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source